

FILE COPY

DIFFUSION RESTREINTE

Rapport No. AW-34a

TRADUCTION NON-OFFICIELLE  
A TITRE D'INFORMATION

Ce rapport ne peut être utilisé que par le Groupe de la Banque et les organisations ou personnes spécialement autorisées, et à des fins officielles seulement. Il ne peut être ni publié ni cité sans l'autorisation du Groupe de la Banque, lequel ne garantit en aucune manière son exactitude ou son caractère exhaustif.

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION  
ET LE DEVELOPPEMENT  
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT

---

CONJONCTURE ECONOMIQUE  
ET  
PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE LA  
HAUTE VOLTA

- Mise à jour -

le 16 mars 1972

Département Afrique de l'Ouest

## TAUX DE CONVERSION

Unité monétaire: Franc CFA (FCFA)

Avant le 11 août 1969:

1,00 dollars EU = 246,85 FCFA  
1.000 FCFA = 4,05 dollars EU

Du 11 août 1969 au 11 août 1971:

1,00 dollars EU = 277,71 FCFA  
1.000 FCFA = 3,60 dollars EU

Après le 21 décembre 1971:

1,00 dollars EU = 255,79 FCFA  
1.000 FCFA = 3,91 dollars EU

## POIDS ET MESURES

1 tonne métrique (t) = 2.205 livres  
1 kilogramme (kg) = 2,2 livres  
1 kilomètre (km) = 0,62 mile  
1 mètre (m) = 3,28 pieds

## TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
DONNEES DE BASE	
CARTE	
1. <u>RESUME ET CONCLUSIONS</u> .....	i - v
2. <u>CONJONCTURE ET RESULTATS ECONOMIQUES RECENTS</u> .....	1 - 12
2.1. Evolution macro-économique récente .....	1
2.2. Principales tendances par secteur .....	2
2.3. Situation de la balance des paiements et dette extérieure .....	5
2.4. Situation financière et monétaire .....	7
2.5. Exécution du Plan de Développement, 1967-70.....	10
3. <u>PLANIFICATION ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES</u> .....	12 - 16
3.1. Le nouveau Plan de Développement, 1972-76.....	12
3.2. Potentiel de développement futur .....	14
3.3. Evaluation de la planification du développement et des perspectives de croissance .....	16

### ANNEXE STATISTIQUE

#### LISTE DES DIAGRAMMES ET TABLEAUX CONTENUS DANS LE TEXTE

Diagramme: Courbe de Lorenz indiquant la distribution des revenus en Haute-Volta .....	3
Tableau 1: Profil du budget - 1966-1971 .....	8
Tableau 2: Structure de financement du plan de développement, 1967-70 .....	11
Tableau 3: Hypothèse des projections de la croissance, 1972-76 .....	13

Le présent rapport a été préparé par M. Rolf H. Glaeser d'après les renseignements recueillis par la mission qui a séjourné en Haute-Volta en septembre/octobre 1971.

DONNEES DE BASE

Superficie: 274 200 kilomètres carrés

Population: 5,2 millions d'habitants (estimation 1970)

Taux de croissance: 2 pour cent par an environ

Taux de mortalité: 3 pour cent par an environ

Densité: 19 habitants au kilomètre carré (région Mossi: 42)

Situation politique: Pays indépendant depuis août 1960

PIB par habitant: 59 dollars EU <sup>1/</sup> (estimation 1970)

<u>Produit intérieur brut:</u>	<u>1964</u>	<u>1968</u>	<u>1970</u> <sup>2/</sup>
en prix courants <sup>2/</sup>			
milliards de FCFA	69,2	77,9	85,5
millions de dollars EU	280,3	315,6	307,9

Taux de croissance estimatif 1964-1970: 3,6 pour cent par an

Hausse estimative des prix 1964-1970: 2-3 pour cent par an environ

Structure du PIB en 1964 et en 1970 (pourcentage)

<u>Origine</u>	<u>1964</u>	<u>1970</u>	<u>Utilisations</u>	<u>1964</u>	<u>1970</u>
<u>Secteur primaire:</u>	<u>48</u>	<u>44</u>	Consommation	100	101
dont: agriculture	29	27	Investissement in-		
élevage	11	11	térieur brut	11	8
<u>Secteur secondaire</u>	<u>15</u>	<u>21</u>	Exportations	5	8
dont: industrie			Moins importations	16	17
(y compris					
artisanat) <sup>3/</sup>	11	14			
<u>Secteur tertiaire</u>	<u>37</u>	<u>35</u>			
dont: administra-					
tion	10	10			
	—	—		—	—
Total	100	100		100	100

<sup>1/</sup> 64 dollars EU au taux de change suivant: 1 dollar = 255,77 FCFA (après la réévaluation intervenue en décembre 1971).

<sup>2/</sup> Estimations pour 1970 à prix constants de 1968.

<sup>3/</sup> Estimations établies par la mission.

<u>Finances publiques</u> (milliards de FCFA)	<u>Chiffres effectifs</u>				<u>Chiffres effectifs préliminaires</u>	<u>Budgets</u>	
	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>
Recettes ordinaires	8,10	7,82	8,36	9,74	10,49	10,52	10,83
Dépenses ordinaires <u>1/</u>	7,92	7,00	7,28	8,06	8,61	10,52	10,83
Epargne budgétaire	0,18	0,82	1,08	1,68	1,88	-	-
Budget public d'investissement <u>2/</u>	0,34	0,59	0,71	1,10	1,14	0,94	
Versement de l'aide étrangère	5,93	6,87	6,78	7,09			
<u>Monnaie, crédit et prix</u> (milliards de francs CFA)	<u>Fin de période</u>						<u>Juin</u>
	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>
Masse monétaire	6,06	6,27	6,53	6,60	7,46	8,50	9,14
Crédit intérieur	4,02	4,21	3,82	3,33	3,14	3,45	1,79
Etat (net)	0,01	0,13	0,20	-0,41	-0,92	-2,24	-3,84
Secteur privé	4,01	4,08	3,62	3,74	4,06	5,69	5,63
Indice des prix à la consommation							
africain (1958 = 100)		148,4	151,9	145,1	145,3	156,6	161,7
européen (1964 = 100)	100,0	102,4	109,8	112,7	113,4	119,3	120,9
Taux d'escompte (pourcentage annuel)	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
<u>Balance des paiements</u>	<u>milliards de FCFA</u>			<u>millions de dollars EU</u>			
	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>3/1970</u>	
Exportations de marchandises	7,0	6,9	5,8	28,4	26,7	20,9	
Importations de marchandises	12,0	15,5	15,0	48,6	60,1	54,0	
Balance commerciale	-5,0	-8,6	-9,2	-20,2	-33,3	-33,1	
Services, net	-3,6	-2,2	-1,7	-14,6	-8,5	-6,1	
<u>Balance des biens et services</u>	<u>-8,6</u>	<u>-10,8</u>	<u>-10,9</u>	<u>-34,8</u>	<u>-41,8</u>	<u>-39,2</u>	
Transferts privés	5,4	6,5	6,0	21,9	25,2	21,6	
Transferts publics	5,0	5,2	5,7	20,3	20,1	20,5	
Balance des biens et services + transferts privés	-3,2	-4,3	-4,9	-13,0	-16,7	-17,6	
Balance des biens et services + solde des transferts	<u>1,8</u>	<u>0,9</u>	<u>0,8</u>	<u>7,3</u>	<u>3,5</u>	<u>2,9</u>	
Transactions en capital	0,7	1,1	0	2,8	4,3	0	
Allocation de DTS			0,5			1,3	
Erreurs et omissions	-1,5	-0,5	1,3	-6,1	-1,9	4,7	
Solde net	<u>1,0</u>	<u>1,5</u>	<u>2,6</u>	<u>4,1</u>	<u>5,8</u>	<u>9,4</u>	
Transactions monétaires (accroissement:-)	<u>-1,0</u>	<u>-1,5</u>	<u>-2,6</u>	<u>-4,1</u>	<u>-5,8</u>	<u>-9,4</u>	

1/ Y compris les remboursements au titre de la dette publique

2/ Sans les dépenses d'investissement financées à l'aide de ressources étrangères, soit un montant de 450 millions de FCFA par an.

3/ Taux de change moyen: 1 dollar = 258,09 FCFA.





## 1. RESUME ET CONCLUSION

i.

La présente mise à jour contient des renseignements sur la conjoncture économique en Haute-Volta. Le précédent rapport économique (AW-19a, du 27 novembre 1970) constituait l'analyse complète des problèmes et des perspectives de développement du pays.

ii. Le développement de la Haute-Volta est entravé par un certain nombre d'obstacles d'ordre socio-économique qui, par leur structure et leur ampleur, ne pourront être vaincus qu'à longue échéance. L'économie, qui repose essentiellement sur l'agriculture, reste extrêmement vulnérable aux conditions climatiques. Les progrès de la production agricole, des exportations, du PIB, etc, enregistrés au cours des deux ou trois dernières années ont été suivis en 1971 d'un recul accentué imputable à la sécheresse intense qui a sévi pendant la campagne 1970-71. Il n'est pas encore possible de déterminer l'ensemble des conséquences qu'entraînera cette régression ni de prévoir si en 1972 la reprise économique s'amorcera sous l'effet de plus fortes précipitations.

iii. Les premières estimations établies à l'aide de statistiques provisoires donnent à penser que la croissance réelle du PIB par habitant a été d'environ deux pour cent par an en 1969 et 1970. Sur une longue période (1964-70), le PIB réel par habitant n'a guère progressé en dépit de la croissance estimative de quatre pour cent par an du PIB aux prix courants enregistrée entre 1964 et 1968. Cette stagnation est imputable à l'accroissement démographique (environ deux pour cent par an) et à la hausse des prix à la consommation (à peu près deux à trois pour cent par an). Le PIB par habitant, estimé à 59 dollars en 1970 1/, est l'un des plus bas d'Afrique et d'autres pays. Il devrait accuser en 1971 un fléchissement prononcé. Depuis décembre 1969, le salaire minimum fixé par le gouvernement, les rémunérations et les traitements des fonctionnaires n'ont guère augmenté. Les prix à la production des cultures marchandes ont été partiellement diminués en 1969-70, après être restés stationnaires depuis 1965.

iv. L'insuffisance des investissements et le déficit de ressources ont représenté environ huit pour cent du PIB en 1970 (contre 11 pour cent en 1964) 2/ et la formation intérieure de capital a été financée en totalité par des capitaux extérieurs. L'agriculture et l'élevage constituent la base essentielle de l'économie, et représentent respectivement 27 pour cent et 11 pour cent du PIB de 1970. Le coton est de toutes les cultures de rapport celle dont la production a enregistré un accroissement notable, mais la production totale de 1971 est cependant inférieure d'environ un tiers à celle de l'année précédente. La production industrielle, qui a assuré moins de 10 pour cent du PIB, a évolué favorablement. Sur une longue période, la composition du

---

1/ 64 dollars E.U. (après la réévaluation de décembre 1971) au taux de change suivant: 1,00 dollar = 255.79 FCFA.

2/ Les comptes de la nation font apparaître un déficit de ressources se chiffrant à environ huit pour cent du PIB en 1970 contre un déficit du commerce de 11 pour cent du PIB et un déficit sur des biens et services de 13 pour cent figurant dans la balance des paiements.

PIB a amorcé une certaine évolution, en ce sens que les secteurs primaire et traditionnel ont vu leur importance réduite alors que les secteurs secondaire et moderne ont pris de l'ampleur.

v. Au cours des dernières années, il semble que les exportations soient restées stationnaires et que les importations aient augmenté. Ce mouvement a aggravé la détérioration de la balance commerciale. Les produits de l'élevage, qui constituaient 65 pour cent des exportations en 1964, en représentaient 37 pour cent en 1970, mais les proportions correspondantes pour le coton sont passées de trois à 29 pour cent. La Côte d'Ivoire et la France restent les principaux partenaires de la Haute Volta dans le domaine des échanges extérieurs. Toutefois, le Japon et l'Italie sont devenus en 1970 d'importants débouchés pour les exportations voltaïques. Les réserves de devises ont doublé de 1967 à 1970 pour atteindre le chiffre sans précédent de 36,4 millions de dollars EU, ce qui représente neuf mois d'importations de marchandises enregistrées, soit 12 pour cent du PIB en 1970. Ce redressement est dû en particulier aux paiements effectués à titre de transferts privés et publics. Ces dernières années, les termes de l'échange ont eu tendance à se détériorer.

vi. L'aide financière déboursée, principalement octroyée sous forme de dons, s'est chiffrée en moyenne à 6,1 milliards de francs CFA par an (22 millions de dollars EU) de 1964 à 1969. Pour la période allant de 1967 à 1969, l'aide consentie à des conditions de faveur représentait en moyenne 95 pour cent des engagements. Cet ordre de grandeur révèle que les pays donateurs ont la conviction qu'ils doivent assortir leur aide à la Haute Volta de conditions aussi favorables que possible. La France et le FED, qui assurent respectivement 56 pour cent et 23 pour cent de l'aide totale, restent de loin les plus importants fournisseurs de capitaux extérieurs. L'aide consentie sous forme de capitaux n'a constitué qu'un peu plus de la moitié de l'aide reçue au total. Ces dernières années, les engagements au titre de la dette publique extérieure (31 millions de dollars EU en décembre 1970) et les paiements afférents au service de la dette ont augmenté 1/. D'après les statistiques des exportations de biens et services, le coefficient du service de la dette s'élèverait à environ sept pour cent en 1970, comme l'indique la balance des paiements.

vii. Depuis 1967, l'épargne budgétaire a progressé grâce à l'augmentation des ressources fiscales, en particulier celles que procurent la fiscalité indirecte, et à une hausse modérée seulement des dépenses de fonctionnement. Ce redressement a permis aux pouvoirs publics de liquider leurs arriérés et de se constituer un volant de trésorerie appréciable (5,3 milliards de francs CFA en juin 1971, soit six pour cent du PIB de 1970). Les excédents budgétaires ainsi obtenus constituaient manifestement un trait favorable de la politique d'austérité suivie par les pouvoirs publics, mais parallèlement,

---

1/ Le coefficient du service de la dette, calculé d'après les exportations de marchandises enregistrées uniquement, est passé de 3,4 pour cent en 1965 à 12,2 pour cent en 1970.

la pénurie de crédits de fonctionnement qui auraient pu soutenir les efforts de développement hautement prioritaires restreignait les moyens d'action des organismes publics sur l'essor économique.

viii. De 1964 à 1970, la masse monétaire a augmenté au rythme annuel moyen de huit pour cent; et pourtant la croissance du PIB réel s'est établie à environ deux pour cent par an et les prix à la consommation ont augmenté d'environ deux à trois pour cent par an. Dans l'ensemble, la situation monétaire s'est caractérisée par l'augmentation des crédits octroyés au secteur privé et par le gonflement des liquidités internationales. En revanche, le montant net total du crédit intérieur a diminué de façon appréciable en raison de l'accroissement des dépôts publics.

ix. Les objectifs énoncés dans le Plan de Développement 1967-70 en matière d'investissement (33,6 milliards de francs CFA: 121 millions de dollars EU) ont été atteints dans une proportion de 60 pour cent, les retards les plus marqués concernant l'élevage, l'infrastructure (chemin de fer de Tambao) et la recherche et les études statistiques. En fait, les projets effectivement exécutés représentent 84 pour cent des engagements financiers. Les capitaux étrangers ont financé plus de deux tiers des dépenses totales d'investissement et les ressources intérieures, encore modestes en valeur absolue, ont financé près de deux fois le montant prévu à l'origine.

x. Le Plan de Développement 1972-76, qui de nouveau est considéré comme un "plan de projets", n'est pas encore terminé. Dans la version préliminaire, le total des investissements s'élève à 45 milliards de francs CFA (162 millions de dollars EU) et la croissance du PIB par habitant est fixée au minimum à trois pour cent par an aux prix courants. Les responsables ont établi avec davantage d'attention la planification des charges récurrentes et ont resserré la coopération entre les Ministères des finances et du Plan. Les relations établies par le passé entre le taux de croissance et les investissements donnent à penser que les investissements, au niveau auquel ils sont prévus, risquent de se révéler trop modestes pour que le pays atteigne l'objectif de croissance assigné à l'économie. D'après d'autres projections, le taux de croissance du PIB réel par habitant devrait être d'environ 0,5 pour cent par an. En revanche, il est douteux que l'accroissement substantiel des investissements, tel qu'il est envisagé dans le nouveau Plan, soit à la mesure de la capacité d'absorption du pays et des ressources disponibles, intérieures et extérieures. Pour que la composition et le volume des investissements publics puissent être déterminés, il importe que le plan de projets détaillé soit mis au point.

xi. Les perspectives de développement ne s'annoncent pas sous un jour favorable en raison de la multiplicité des obstacles que la structure socio-économique du pays oppose à l'expansion et de la lenteur avec laquelle l'économie voltaïque a récemment progressé, confirmant ainsi sa

nature stagnante. L'évolution future sera fortement tributaire de facteurs exogènes tels les conditions climatiques gouvernant la production primaire et les apports et l'efficacité de l'aide étrangère.

xii. L'agriculture et l'élevage continueront d'être le pivot économique du pays pendant de nombreuses années à venir. Les projets en cours comme les projets envisagés dans ce secteur et dans ceux qui y sont liés, tels la santé publique et l'emploi, devraient permettre à la Haute-Volta d'accroître sa production à des taux raisonnables et d'améliorer peu à peu ses structures. L'exploitation du manganèse à proximité de Tambao est encore à l'état d'étude préliminaire. L'incidence majeure, en matière de développement, du projet une fois achevé sera l'accroissement des recettes fiscales de l'Etat pour un montant d'environ six à 14 pour cent des recettes budgétaires actuelles. Les plans concernant l'exploitation et la commercialisation du manganèse ne sont pas encore terminés; ils sont établis avec des investisseurs étrangers et portent sur la construction d'une voie ferrée de 350 km et notamment la remise en état du réseau en service. Ces facteurs, joints à la durée des travaux qui s'étendra sur trois à quatre ans, ne permettent pas d'augurer que ce projet bénéficiera de concours importants pendant le prochain Plan.

xiii. Les capitaux et l'aide technique d'origine étrangère continueront à jouer un rôle décisif dans le domaine du développement et dans la détermination de la capacité d'absorption. Il semble que les apports de capitaux et l'assistance technique puissent être mieux coordonnés et que les donateurs étrangers puissent resserrer encore leur coopération. De même, les organismes publics, en particulier ceux qui relèvent des Ministères des finances et du Plan, devraient collaborer de façon plus efficace. Il convient de procéder avec une attention particulière à l'attribution des crédits de fonctionnement nécessaires aux programmes de développement urgents et à la prévision à long terme des dépenses de fonctionnement.

xiv. En 1970, le déficit des biens et services se chiffrait à environ 40 millions de dollars EU (11 milliards de francs CFA). La moitié de cette somme a été couverte par les paiements de transferts privés (principalement les envois de salaires des émigrants voltaïques et les versements de pensions français). Le solde a été financé par des dons et par des apports de capitaux publics qui ont représenté environ six pour cent du PIB. Ces dernières années, les engagements au titre de la dette extérieure ont augmenté. Le coefficient du service de la dette atteint actuellement environ sept pour cent des exportations enregistrées de biens et services. Les perspectives de croissance économique et les prévisions touchant aux exportations sont, tout au plus, modérément favorables. Le déficit de ressources, qui doit être financé à l'aide de capitaux étrangers, restera donc probablement stationnaire, voire s'accroîtra. Le montant moyen de l'assistance extérieure, qui est actuellement de 22 millions de dollars EU (6,1 milliards de francs CFA) par an, peut augmenter quelque peu au cours des années à venir, en fonction des projets inscrits dans le prochain Plan. Il serait prématuré à ce stade de

déterminer si l'aide étrangère suffira à couvrir le déficit de ressources qui, selon toute probabilité, s'accentuera pendant le nouveau Plan de Développement. Compte tenu de ce déficit, de la pauvreté du pays, de son potentiel de croissance restreint et du niveau actuel du service de la dette, il convient que l'aide étrangère continue à être octroyée essentiellement à des conditions favorables. De même, la situation des finances publiques implique nécessairement que les capitaux étrangers financent une proportion importante des dépenses en monnaie nationale figurant dans les projets d'investissement et, dans certains cas, une partie des charges récurrentes (par exemple, pour les projets hautement prioritaires comportant une proportion substantielle des charges récurrentes).

## 2. CONJONCTURE ET RESULTATS ECONOMIQUES RECENTS

### 2.1 Evolution macro-économique récente

1. La Haute Volta voit son essor économique entravé par un certain nombre d'obstacles sérieux tels la médiocrité des sols, la pénurie de ressources naturelles, notamment l'eau, l'éloignement de la mer, l'exiguïté du marché intérieur et l'insuffisance des moyens de commercialisation, la répartition inégale de la population qui se traduit par le surpeuplement de certaines régions, la présence d'endémies et le faible niveau de l'éducation et des connaissances techniques. Les principaux aspects du développement liés à la structure de l'économie ont été étudiés en détail dans le dernier rapport économique, daté de novembre 1970 1/. Le climat défavorable rend l'économie vulnérable aux conditions climatiques et amène d'amples variations annuelles de la production. L'insuffisance des précipitations conjuguée à leur irrégularité ont bien souvent entravé les progrès de l'économie, axée principalement sur l'agriculture et qui, de ce fait, a été en général stagnante au cours de la décennie écoulée, en dépit de périodes temporaires d'expansion.

2. En 1963-70, l'économie voltaïque a quelque peu progressé. La sécheresse intense qui a sévi pendant la campagne 1970-71 - sur laquelle les renseignements sont encore fragmentaires - amènera en 1971 un recul accentué de la production agricole, des exportations, du PIB, etc. Il ressort des prévisions - établies provisoirement - que la production agricole s'améliorera quelque peu pendant la campagne 1971-72, et que 1972 pourrait donc être une année de reprise économique. Les premières estimations donnent à penser qu'en 1969 et 1970 la croissance du PIB réel pourrait être d'environ 4,7 pour cent par an. De 1964 à 1968, le PIB aux prix courants a progressé au taux d'environ quatre pour cent par an. Or, l'accroissement démographique ayant été d'à peu près deux pour cent par an et la hausse moyenne des prix à la consommation de deux à trois pour cent par an, le PIB réel par habitant n'a guère augmenté pendant toute la période 1964-70. Le PIB par habitant à prix constants a probablement diminué de 1964 à 1968; en revanche, il aurait accusé une croissance de l'ordre de deux pour cent selon les estimations provisoires en 1969 et 1970. Le recul accentué attendu pour 1971 - imputable essentiellement au ralentissement de la production agricole - fait nettement apparaître le caractère stagnant en longue période de l'économie voltaïque.

3. En 1970, le PIB par habitant était d'environ 59 dollars EU 2/ (16.400 francs CFA), c'est-à-dire l'un des plus faibles d'Afrique et d'ailleurs. Dans le secteur agricole, qui occupe 89 pour cent de la population et 94 pour cent de la main d'oeuvre résidente, le revenu annuel par habitant n'atteignait que 28 dollars, dont 11 seulement représentaient le revenu "monétisé" tiré des cultures de rapport. Les disparités régionales en matière de revenu sont, elles aussi,

---

1/ Rapport AW-19a, Volume I, paragraphes 1-15.

2/ 64 dollars EU après la réévaluation intervenue en décembre 1971.

flagrantes. Le revenu urbain moyen à Ouagadougou, par exemple, est environ sept fois supérieur à celui des régions rurales de l'ouest du pays et environ cinq fois plus élevé que celui de la région agricole Mossi du centre du pays <sup>1/</sup>. Les pouvoirs publics ont fixé le salaire horaire minimal à 31 francs CFA (0,11 dollar EU) pour les travailleurs non agricoles et à 27 francs CFA (0,10 dollar EU) pour les travailleurs employés dans l'agriculture. Ces salaires n'ont pas varié depuis le 1er décembre 1969. En outre, la pauvreté du pays se dénote par l'insuffisance du niveau de la nutrition. L'apport de protéines d'origine animale - soit l'équivalent d'une consommation annuelle moyenne par habitant d'environ 11 kg de viande de boeuf - n'atteint que la moitié de celui des pays voisins, Mali et Niger en particulier.

4. Etant donné le niveau extrêmement faible du revenu, il n'est pas surprenant que l'épargne intérieure soit pratiquement nulle. Les investissements ont diminué et, en 1970, ils ne représentaient que huit pour cent du PIB contre 11 pour cent en 1964. La formation brute de capital intérieur a été presque exclusivement financée par des ressources extérieures (Tableau 2.1). Bien que la proportion des investissements ait baissé, les exportations sont passées de cinq pour cent du PIB en 1964 à huit pour cent en 1970; elles ont en effet repris en partie le rôle de facteur d'expansion assumé au cours des six dernières années par la formation brute de capital fixe.

## 2.2 Principales tendances par secteur

5. L'agriculture et l'élevage restent les principaux secteurs économiques puisqu'ils représentent respectivement 27 pour cent et 11 pour cent du PIB de 1970 (Tableau 2.2). Depuis 1964 pourtant, le secteur secondaire, en particulier le sous-secteur de l'industrie, a quelque peu accru sa part du PIB, alors que le secteur primaire perdait en importance. De 1964 à 1970, le "secteur traditionnel" a représenté 78 pour cent puis 73 pour cent du PIB, par contre le "secteur moderne" passait de 12 pour cent à 17 pour cent. L'importance relative du secteur tertiaire, et notamment du sous-secteur "administration", n'a pratiquement pas changé.

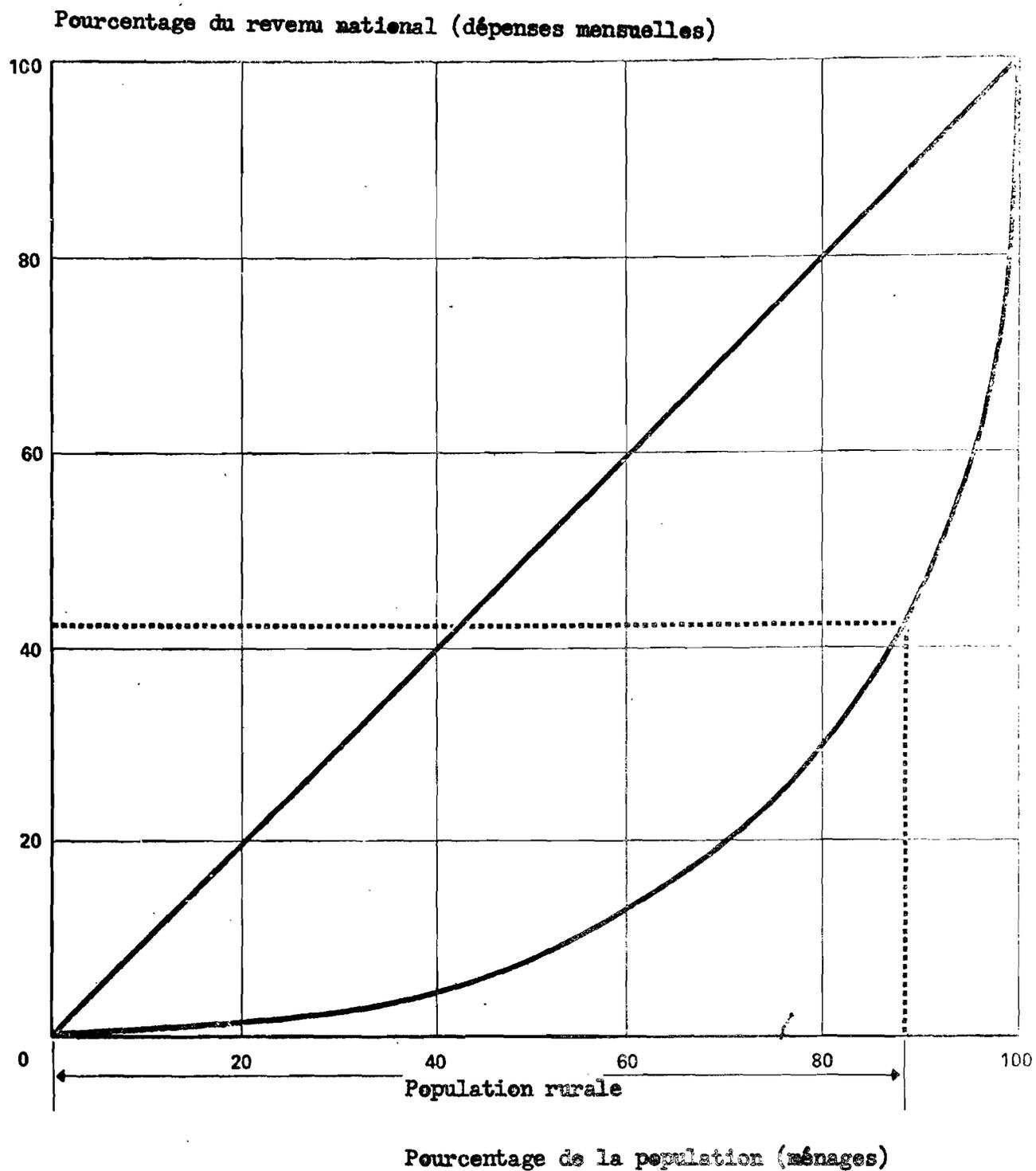
6. Le coton est, de toutes les cultures de rapport, celle dont la production a connu un essor considérable depuis 1967. Cette évolution favorable a pourtant été interrompue en 1971 par l'insuffisance des précipitations (Tableaux 7.1 et 7.2). Le rendement moyen à l'hectare est passé de 447 kg en 1970 à 297 kg l'année suivante. Il ressort des prévisions des récoltes, effectuées à titre provisoire, que la production atteindra 28.000 tonnes en 1972 contre 24.000 tonnes en 1971 et 36.000 tonnes en 1970. Ces dernières années, aucun changement important n'a caractérisé les autres principales cultures marchandes et vivrières. La baisse de production enregistrée en 1971 à la suite de la sécheresse

---

<sup>1/</sup> Voir également la courbe de Lorenz indiquant la répartition des revenus en Haute-Volta. (Diagramme No 1).

Diagramme 1

COURBE DE LORENZ SUR LA REPARTITION DES REVENUS EN HAUTE VOLTA



Source: D'après l'étude sur la consommation effectuée en 1964  
(Ministère des finances et du commerce)

ressort clairement du Tableau 7.1 (par exemple, la production d'arachide, de mil et de sorgho a baissé d'environ 20 pour cent, celle de coton et de sésame de 35 pour cent et celle de noix de karité de 50 pour cent). Toutefois, les résultats favorables obtenus en riziculture ont permis à la Haute-Volta d'atteindre l'autonomie dans ce domaine et de ne pas importer en 1970.

7. Les prix à la production des cultures de rapport n'ont guère varié depuis 1965. La diminution de cinq pour cent des prix à la production du coton et des arachides est entrée en vigueur respectivement en 1969 et en 1970. Le revenu moyen des régions rurales, du moins le revenu réel, a donc tendu à baisser. En revanche, les opérations récemment lancées par la caisse de stabilisation des prix agricoles ont laissé des bénéfices nets relativement élevés grâce à la hausse des prix à l'exportation sur les marchés mondiaux <sup>1/</sup>. Comme il ressort du Tableau 7.3, les quatre cultures de rapport ont permis à la caisse de stabilisation d'enregistrer un excédent en 1970 et en 1971 bien que cette dernière année les résultats d'ensemble aient été inférieurs d'environ 38 pour cent au bénéfice net de 346 millions de francs CFA atteint en 1970. L'ensemble des revenus nets pour toute la période 1966-71 s'est élevé à 441 millions de francs CFA.

8. L'élevage, principale source de recettes d'exportation et important atout naturel, a également été touché par les répercussions des conditions climatiques extrêmement défavorables qui ont sévi en 1970. La production a suivi la tendance à la baisse qui s'est manifestée dans tout le secteur agricole. Les prix à l'exportation du bétail et de la viande n'ont guère varié sur les principaux marchés des pays voisins, de sorte que les recettes moyennes ont diminué. Les investissements effectués dans ce secteur ont été bien loin d'atteindre les objectifs énoncés dans le Plan de Développement 1967-70 (voir par. 23) et les crédits de fonctionnement inscrits au budget ont été considérablement diminués (paragraphe 29).

9. La production industrielle, qui représenterait environ neuf pour cent du PIB, a évolué favorablement ces dernières années. La production d'un certain nombre de biens industriels, ainsi que la production d'électricité et l'alimentation en eau potable, ont augmenté tous les ans de 1967 à 1970 (Tableau 8.1). Toutefois, la récession économique enregistrée en 1970-71 s'inscrit dans un certain nombre de statistiques relatives aux activités industrielles, telles la production et la vente de bicyclettes - indicateur utile de l'activité nationale. En décembre 1970 a été promulguée une loi révisée sur la promotion des

---

<sup>1/</sup> Les prix à l'exportation des arachides décortiquées ont augmenté en moyenne de 27 pour cent en 1969 et de sept pour cent en 1970; les cours du coton ont diminué de six pour cent (1969) puis augmenté de quatre pour cent (1970) en moyenne.

investissements 1/, qui remplace la législation de 1962. L'application de cette nouvelle loi devrait relever les recettes fiscales étant donné que les stimulants à long terme accordés aux investisseurs sont normalement limités à 15 ans, contre 25 ans auparavant. La loi institue également une réglementation plus souple destinée à attirer les investissements privés vers les secteurs prioritaires.

10. Les autres sous-secteurs secondaires (construction, mines) ont revêtu une importance quantitative moindre. Le secteur tertiaire est essentiellement composé du commerce et autres services (20 pour cent du PIB) et de l'administration publique (10 pour cent). Les transports n'assurent, quant à eux, que cinq pour cent environ du PIB.

### 2.3 Situation de la balance des paiements et dette extérieure

11. En 1969 et 1970, les exportations (enregistrées) de marchandises sont restées stationnaires, ce qui a enrayé la tendance à la hausse qui se manifestait depuis 1964 (Tableaux 3.3 et 3.1). Les exportations de coton, de noix de karité et de sésame ont augmenté tant en valeur absolue qu'en valeur relative mais les exportations de produits de l'élevage ont accusé un recul accentué. Ces derniers ont ainsi diminué par rapport aux exportations totales, puisqu'ils sont passés de 65 pour cent en 1964 à 54 pour cent en 1968 puis 37 pour cent en 1970, alors que les proportions correspondantes pour le coton et le coton graine se sont établies à trois pour cent (1964) puis 20 pour cent (1968) et 29 pour cent (1970). Pour 1971, les perspectives sont tout à fait défavorables en raison de la sécheresse qui a sévi en 1970. Les exportations de produits de l'élevage ont décliné de neuf pour cent pendant le premier semestre de 1971 par rapport au premier semestre de 1970. La baisse correspondante des cultures de rapport s'établit à 27 pour cent. La moindre importance de la Côte d'Ivoire comme premier débouché d'exportation (34 pour cent des exportations totales en 1970 contre 53 pour cent en 1968) est également l'indice du recul des exportations de bétail et de viande. Après le bond extraordinaire enregistré en 1970, le Japon a pris le deuxième rang (16 pour cent des exportations), habituellement tenu par la France (12 pour cent). Le Ghana (10 pour cent) et l'Italie (neuf pour cent) sont les autres principaux pays importateurs.

12. Après être restées relativement stationnaires de 1964 à 1967, les importations enregistrées de marchandises se sont accrues (Tableau 3.4). Elles devraient augmenter encore en 1971 étant donné que les résultats obtenus pour le premier semestre font apparaître une augmentation de 17 pour cent par rapport à la période correspondante de 1970. La France reste de loin le principal fournisseur de marchandises puisque 45 pour cent des importations voltaïques en proviennent; elle précède ainsi la Côte d'Ivoire qui en assure 11 pour cent. Les autres principaux partenaires commerciaux sont notamment l'Allemagne, le Mali et les Etats-Unis, d'où proviennent de quatre à six pour cent des importations voltaïques.

13. Comme il est signalé dans le paragraphe 7, les prix à l'exportation

---

1/ Ordonnance No 70/074/PRES/PL.TP du 31 décembre 1970.

de certains produits agricoles ont évolué favorablement ces dernières années. Les prix d'autres biens d'exportation sont, par contre, restés stationnaires en particulier ceux des produits de l'élevage qui sont, il convient de le rappeler, la principale source de recettes en devises. Dans certain cas, les prix à l'exportation ont temporairement fléchi. Les prix à l'importation ont augmenté, en particulier à compter d'août 1969, date de la dévaluation du franc CFA. Ces dernières années, les termes de l'échange ont eu tendance à se détériorer.

14. Les statistiques du commerce extérieur et de la balance des paiements ne correspondent pas exactement. Il est possible néanmoins de discerner certaines relations d'ensemble: le déficit de ressources, calculé à l'aide des comptes de la nation, a fluctué entre neuf et 11 pour cent du PIB (1968-70 et 1964). Les estimations de la balance des paiements établies pour 1970 font apparaître un déficit du commerce correspondant à 11 pour cent du PIB et un déficit des biens et services représentant 13 pour cent du PIB.

15. La détérioration de la balance des biens et services enregistrée au cours des trois années passées n'a pas empêché l'amélioration sensible des réserves de devises de l'Etat voltaïque (Tableau 3.2). De 1967 à 1970, les réserves de devises ont presque doublé et actuellement elles représentent de 9 à 10 mois des besoins d'importations de marchandises enregistrées contre environ 6 mois pendant les années 1967 à 1969. Cette évolution favorable est attribuable aux importants paiements de transferts, privés et publics, qui ont été essentiellement constitués par les dons octroyés par les donateurs étrangers, les envois de salaire des travailleurs voltaïques émigrés en Côte d'Ivoire et les versements de pensions français. En 1970, le déficit de la balance des biens et services s'est chiffré à 10,9 milliards de francs CFA (39,1 millions de dollars) soit environ 13 pour cent du PIB. Toutefois, déduction faite des paiements de transfert privés, le déficit devant être financé par des dons et des apports de capitaux publics a été ramené à 4,9 milliards de francs CFA (17,6 millions de dollars) soit environ six pour cent du PIB.

16. Par le passé, l'aide étrangère a pris essentiellement la forme de dons. Environ 90 pour cent des engagements d'aide étrangère souscrits de 1967 à 1969 étaient constitués par des dons. Les concours consentis à des conditions de faveur - dont le montant est calculé à l'aide d'un taux d'actualisation normal de 10 pour cent - représentaient en moyenne 95 pour cent de l'ensemble du programme d'aide. Ces chiffres révèlent que les donateurs ont la conviction que le niveau de développement extrêmement bas de la Haute Volta leur dicte d'assortir leur aide de conditions aussi favorables que possible. Comme il ressort du Tableau 3.5, les versements annuels se sont chiffrés en moyenne à 6,1 milliards de francs CFA (22 millions de dollars) de 1964 à 1969. La France et le FED sont restés de loin les principaux fournisseurs de capitaux extérieurs puisqu'ils assurent respectivement 56 pour cent et 23 pour cent de l'assistance accordée à la Haute-Volta. Les autres importants donateurs sont notamment les Etats-Unis (quatre pour cent), l'Allemagne (trois pour cent) et diverses organisations internationales, principalement le PNUD (cinq pour cent). Un peu plus de la moitié de l'aide est octroyée sous forme

de capitaux et le quart est constitué par des projets d'assistance technique.

17. En décembre 1970, l'encours de la dette publique extérieure atteignait environ 31 millions de dollars EU dont 11 millions étaient à recevoir (Tableau 4.1). Les principaux créiteurs étaient la France (16 millions de dollars EU), l'IDA (7 millions de dollars EU), le Ghana (4 millions de dollars EU) et l'Allemagne (2,7 millions de dollars EU). Ces dernières années, les engagements au titre de la dette publique et les obligations de remboursement ont augmenté (Tableau 4.3). Le coefficient du service de la dette, calculé d'après les exportations de marchandises enregistrées, est passé de 3,4 pour cent en 1965 à 7,3 pour cent en 1968 pour atteindre 12,2 pour cent en 1970. Ce dernier chiffre est à mettre en regard du coefficient de 6,9 pour cent calculé d'après les statistiques des exportations de biens et services portées dans la balance des paiements. Un accord <sup>1/</sup> d'un an a été conclu avec le Ghana afin de faciliter les paiements au titre des exportations, des transferts et du service de la dette.

#### 2.4 Situation financière et monétaire

18. Les pouvoirs publics sont parvenus à redresser la situation des finances publiques après une période de détérioration accentuée à l'issue de laquelle les arriérés de paiements avaient atteint 4,5 milliards de francs CFA. Toutefois, depuis 1967, les pouvoirs publics ont réussi à dégager une épargne budgétaire croissante, comme il ressort du tableau ci-après:

---

<sup>1/</sup> L'accord a été signé à Accra le 30 novembre 1970; il est entré en vigueur le 5 mai 1971. Un protocole énumérant les opérations visées a été mis au point le 21 août 1971.

Tableau 1 - EVOLUTION DU BUDGET - 1966-1971  
(milliards de francs CFA)

	<u>Chiffres effectifs</u>				<u>Chiffres effectifs préliminaires</u>	<u>Budgets</u>	<u>Pourcentage du PIB</u>	
	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1968</u>	<u>1970</u>
1. Recettes ordinaires	8,10	7,82	8,36	9,74	10,49	10,52	10,7	12,2
2. Dépenses ordinaires	<u>7,36</u>	<u>6,49</u>	<u>6,80</u>	<u>7,45</u>	<u>7,99</u>	<u>8,86</u>	<u>8,7</u>	<u>9,3</u>
3. Epargne budgétaire (1-2)	0,74	1,33	1,56	2,29	2,50	1,66	2,0	2,9
4. Paiements au titre du service de la dette	<u>0,56</u>	<u>0,51</u>	<u>0,48</u>	<u>0,61</u>	<u>0,62</u>	<u>0,82</u>	<u>0,6</u>	<u>0,7</u>
5. Epargne budgétaire disponible pour l'investissement (3-4)	0,18	0,82	1,08	1,68	1,88	0,94	1,4	2,2
6. Budget public d'investissement (financé par les ressources intérieures)	<u>0,34</u>	<u>0,59</u>	<u>0,71</u>	<u>1,10</u>	<u>1,14</u>	<u>0,94</u>	<u>0,9</u>	<u>1,3</u>
7. Excédent net (5-6)	<u>-0,16</u>	<u>0,23</u>	<u>0,37</u>	<u>0,58</u>	<u>0,74</u>	<u>0</u>	<u>0,5</u>	<u>0,9</u>

Source: Tableau 5.1

Pour concrétiser leur politique d'austérité, les pouvoirs publics ont réduit de façon massive depuis 1967 leurs dépenses ordinaires et obtenu une augmentation des recettes ordinaires. Le montant brut de l'épargne budgétaire réelle (Tableau 1, postes 3 et 5) a donc augmenté tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Par ailleurs, le gonflement des budgets d'investissement n'a pas empêché l'accroissement des excédents financiers nets.

19. Les recettes tirées de la fiscalité directe sont restées pratiquement stationnaires, mais ce sont surtout les contributions indirectes qui sont venues gonfler les rentrées fiscales, en particulier les droits d'importation du fait de la reprise des importations (Tableau 5.2). Les statistiques connues, encore fragmentaires, donnent à penser que le régime fiscal s'est révélé dans son ensemble très élastique par rapport à la croissance de la production. La part des ressources budgétaires est passée de 10,7 pour cent du PIB en 1968 à 12,2 pour cent en 1970. La plus importante source de recettes est constituée par les droits d'importation qui assurent 40 pour cent des ressources. Les importations de marchandises sont frappées d'un droit moyen de 35 pour cent environ. La réforme fiscale, adoptée en septembre 1970 et entrée en vigueur en janvier 1971, prévoit l'imposition plus efficace de certains prélèvements directs et indirects et vise à améliorer l'administration fiscale et le recouvrement des impôts.

20. La structure d'ensemble des dépenses ordinaires ne s'est pas profondément modifiée ces dernières années (Tableau 5.3). Les pouvoirs publics ont paru donner davantage d'importance aux services économiques tout en appliquant une politique très restrictive par ailleurs en matière de dépenses. Les mesures d'austérité ont touché tous les domaines de l'administration publique, notamment les trois principaux postes de dépenses publiques: enseignement, santé publique et défense <sup>1/</sup>. En 1970 et en 1971, les crédits consacrés à l'enseignement ont toutefois augmenté de façon sensible de sorte que leur proportion par rapport aux dépenses totales est passée de 12 pour cent en 1969 à 15 pour cent en 1971. Les dépenses de matériel sont restées, toute proportion gardée, stables et les dépenses de personnel ont été fortement réduites au cours des années 1967-1969. Depuis lors, ces dernières ont de nouveau augmenté sans toutefois dépasser le niveau relatif qu'elles atteignaient en 1966 (Tableau 5.1); par ailleurs, le traitement des fonctionnaires n'a pas été relevé depuis décembre 1969.

<sup>1/</sup> Leur part respective par rapport aux dépenses publiques était de l'ordre de 12 à 15 pour cent (enseignement y compris jeunesse et sport), huit à dix pour cent (santé publique et population) et 11 à 12 pour cent (défense). Elles ont représenté respectivement 1,8 pour cent, 1 pour cent et 1,4 pour cent du PIB de 1970. Cette même année, 28 pour cent des 6.300 fonctionnaires étaient employés dans l'enseignement et 23 pour cent dans le secteur de la santé publique.

21. Les excédents budgétaires croissants ont été utilisés non seulement pour rembourser les dettes publiques mais aussi pour constituer un volant de trésorerie appréciable. Les indications concernant cette évolution peuvent être tirées de la situation nette du crédit public intérieur (Tableau 6.1). Les dépôts publics nets, qui s'élevaient à 410 millions de francs CFA en 1967, étaient de 3,84 milliards de francs CFA en 1970. Les réserves de 5,30 milliards de francs CFA accumulées en juin 1971 constituaient environ 50 pour cent du budget public de 1970 et à peu près six pour cent du PIB de cette même année. Ces réserves de trésorerie ont pu s'accumuler non seulement grâce à la politique budgétaire suivie par les pouvoirs publics mais aussi à l'accroissement de la liquidité des organismes de caractère parafiscal qui relèvent du contrôle financier du Trésor. Les dépôts effectués par les organismes semi-publics (sécurité sociale, caisse nationale d'épargne, caisse de stabilisation des prix agricoles, collectivités urbaines et rurales, etc.) auprès du Trésor sont passés de 1,88 milliards de francs CFA en 1967 à 2,82 milliards de francs CFA en 1970.

22. La situation monétaire de la Haute Volta (Tableau 6.1) s'est caractérisée par un accroissement (expansionniste) des liquidités internationales d'une part et une augmentation (déflationniste) des dépôts publics de l'autre. Il ressort des indications connues que, pour ces deux facteurs, les effets des éléments expansionnistes l'ont emporté sur les éléments déflationnistes. Les crédits consentis au secteur privé ont augmenté de 10 pour cent en 1968 et de 40 pour cent en 1969, mais ont légèrement baissé en 1970. Le crédit intérieur total est en régression presque constante depuis 1966, à l'exception de la faible hausse enregistrée en 1969. De 3,82 milliards de francs CFA en 1966 il est passé à 1,79 milliard de francs CFA en 1970 puis à 790 millions de francs CFA en juin 1971. La masse monétaire a augmenté d'environ huit pour cent par an ces dernières années (1968-70) comme en longue période (1964-70). Les renseignements fragmentaires concernant les prix à la consommation donnent à penser que le coût de la vie a augmenté en moyenne de deux à trois pour cent par an de 1964 à 1970 (Tableau 9.1).

## 2.5 Exécution du Plan de développement 1967-70

23. Le premier Plan de développement du pays, qui porte sur les années 1967 à 1970, complété par un plan intermédiaire pour 1971, est essentiellement un "plan de projets". Il ressort des calculs provisoires effectués que, de 1967 à 1970, les investissements ont été exécutés à concurrence d'environ 59 pour cent seulement des dépenses prévues (Tableau 2.3). Les objectifs énoncés dans le Plan ont été atteints dans les secteurs de l'énergie et de la santé publique, qui ne représentent à eux deux que sept pour cent des investissements effectifs. Les investissements ont été très loin d'atteindre l'objectif fixé dans les secteurs de l'élevage (coefficient des investissements effectifs: 27 pour cent), des chemins de fer (16 pour cent), des statistiques, des études et recherches (huit pour cent). Les dépenses effectives dans les domaines de l'agriculture

et de l'infrastructure ont atteint environ 48 pour cent des crédits prévus. Les résultats ont été quelque peu supérieurs dans les secteurs moderne et social où respectivement 70 pour cent et 84 pour cent des dépenses inscrites dans le Plan ont été effectuées. Les principaux obstacles à l'exécution des projets, dénoncés dans les rapports de la dernière mission <sup>1/</sup>, n'ont pas en général disparu. La production de denrées de base n'a pas non plus atteint les objectifs énoncés dans le Plan, mais pour effectuer des comparaisons, il faut prendre en compte les amples fluctuations occasionnées par le climat.

24. Le tableau ci-après indique la comparaison, établie à titre provisoire, entre les crédits prévus et les sommes effectivement dépensées :

Tableau 2 - STRUCTURE DE FINANCEMENT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT, 1967-70

<u>Origine</u>	<u>Crédits prévus</u> (Pourcentage)	<u>Sommes <sup>1/</sup> dépensées</u> (Pourcentage)
1. <u>Capitaux intérieurs</u>	<u>16</u>	<u>29</u>
1.1 Budget de l'Etat	9	15
1.2 Budgets des collectivités locales, Banque nationale de développement et autres capitaux intérieurs	7	14
2. <u>Capitaux étrangers</u>	<u>84</u>	<u>71</u>
2.1 France	(	34
2.2 FED	( 63	21
2.3 Autres capitaux bilatéraux et multilatéraux	14	13
2.4 Investissements privés étrangers	7	3

<sup>1/</sup>Calculées à partir de la moyenne des trois années 1967-69.

Source: Ministère du Plan, de l'industrie et des mines.

---

<sup>1/</sup> AW-19a; Vol. I, par. 29 à 40.

Les capitaux intérieurs ont financé une proportion des investissements beaucoup plus importante que prévue à l'origine. Néanmoins, les ressources étrangères ont financé plus des deux tiers de la formation totale de capital. En outre, en dehors des apports de capitaux, elles représentent dans des proportions considérables l'aide étrangère octroyée sous forme d'assistance technique, d'aide alimentaire et de financement des dépenses de fonctionnement. Comme il ressort du Tableau 3.5, l'aide en capitaux a représenté en moyenne 55 pour cent seulement environ des versements effectués de 1964 à 1969 au titre de l'aide étrangère.

### 3. PLANIFICATION ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES

#### 3.1 Le nouveau Plan de Développement 1972-76

25. Les pouvoirs publics sont encore en train de mettre au point le nouveau Plan de Développement. Jusqu'à présent, les renseignements fragmentaires dont on dispose ne permettent que d'effectuer une évaluation préliminaire de l'état de préparation actuel. Les grands principes et les objectifs majeurs que le gouvernement a retenus pour établir le Plan quinquennal peuvent être récapitulés comme suit: 1/

- Croissance du PIB par habitant de trois pour cent par an au minimum (aux prix courants);
- Investissements de l'ordre de 45 milliards de francs CFA (162 millions de dollars EU) au minimum;
- Plan conçu comme un "plan de projets";
- Etablissement par le Ministère du Plan d'une liste complète des projets classés d'après des "critères provisoires" non encore définis;
- Préparation normalisée des projets. Les calculs financiers doivent comporter les prévisions des dépenses de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement envisagées doivent être maintenues dans les limites des crédits budgétaires supplémentaires prévisibles;
- Inclusion dans les secteurs prioritaires de presque tous les domaines importants d'activités socio-économiques telles que la production agricole et l'élevage, l'adduction et la purification de l'eau, les moyens de commercialisation, les mines, l'infrastructure, le tourisme, la santé, la planification des ressources humaines et l'enseignement, notamment la création d'une université nationale;

---

1/ Décret gouvernemental No 71/019/PM/PL du 27 mars 1971.

- Mobilisation des capitaux nationaux et étrangers.

Les services gouvernementaux n'ont pas encore terminé la mise au point de la liste définitive des projets. Calculées d'après un programme d'investissement de 71 milliards de francs CFA établi à titre d'illustration, les dépenses de fonctionnement ont été estimées à environ 10 milliards de francs CFA, soit 15 pour cent des dépenses d'investissement pour la période du plan 1972-76. En outre, la Banque a recommandé précédemment que des dispositions soient prises en matière d'organisation, notamment pour mieux coordonner les méthodes d'établissement du budget et de planification suivies par les Ministères des finances et du Plan <sup>1/</sup>. La Haute-Volta cherche à s'assurer dans ce domaine le concours d'experts techniques, notamment du PNUD.

26. Les pouvoirs publics voltaïques n'ont pas encore défini dans les détails les objectifs du plan 1972-76 en matière de croissance et d'investissement. Les liaisons pouvant être établies entre différents éléments sont indiquées ci-après à titre provisoire:

Table 3 - HYPOTHESE DES PROJECTIONS DE LA CROISSANCE 1972-76

	Accroissement du coefficient de capital <sup>1/</sup>	
	3,3 <sup>2/</sup>	3,0
	<u>Montant total des investissements (milliards de francs CFA)</u>	
Croissance du PIB par habitant <sup>3/</sup> (pourcentage annuel)		
3	73	66
1,5	49	44

<sup>1/</sup> Coefficient global; les coefficients par secteur s'étalent d'environ 2 à 7.

<sup>2/</sup> Taux estimatif actuel des deux dernières années.

<sup>3/</sup> A supposer que le PIB soit égal à la PIB (production intérieure brute), en l'absence d'autres statistiques valables.

Source: Ministère du Plan, de l'industrie et des mines.

Il ressort d'autres projections d'ensemble que la croissance du PIB réel par habitant pourrait être de l'ordre de 0,5 pour cent par an.

---

<sup>1/</sup> Pour plus de détails, voir le rapport AW-19a, Vol. I, par. 33.

### 3.2 Potentiel de développement futur

27. En l'absence d'un nouveau Plan de Développement, les perspectives d'avenir de croissance ne peuvent être qu'esquissées. Outre les divers aspects de l'orientation future du développement et de l'aide étrangère, étudiés en détail dans le dernier rapport économique 1/, la conjoncture actuelle porte à penser qu'un certain nombre de facteurs sectoriels et macro-économiques pourraient avoir à l'avenir une influence plus accusée.

28. L'agriculture restera pour bien des années encore le principal secteur d'activité économique. L'importance de la production primaire et des exportations continuera de constituer le principal levier commandant la croissance future et le niveau de vie. Etant donné les caractéristiques de structure, l'agriculture revêt une importance bien plus considérable que ne l'indiquent le volume et la composition des investissements, notamment les variations du coefficient de capital. Les principes d'action visant à accroître et diversifier la production agricole et à atténuer les fluctuations des marchés des produits de base par le mécanisme de la stabilisation 2/ doivent être mis en oeuvre avec dynamisme. La mise en valeur des terres fertiles et des ressources hydrauliques vitales constituent d'autres leviers du potentiel de croissance. Les résultats du projet récemment lancé par l'OMS afin de lutter contre l'onchocercose et les études agricoles qui y font suite, entreprises avec l'assistance française, devraient permettre d'améliorer les conditions sanitaires et d'élargir les bases de la production agricole au cours de la prochaine période du Plan. Un autre projet de recherche entrepris par le FAC afin de déceler les éléments qui commandent les amples fluctuations de la production en vue d'agir ultérieurement sur ces facteurs, pourrait servir de point de départ à de nouvelles initiatives visant à stabiliser l'approvisionnement en cultures vivrières et marchandes. L'exode et le sous-emploi ruraux conjugués aux migrations intérieures et à l'émigration restent de graves sujets de préoccupation, non seulement pour le seul secteur agricole mais aussi pour l'ensemble de l'économie et de la société. Les problèmes démographiques et les difficultés de main-d'oeuvre tiennent à la structure de l'économie et ne peuvent être résolus qu'à long terme. Une étude approfondie, financée par le FAC, va être mise en train; elle a pour objet de définir des directives en matière de planification et de dégager des principes d'action dans ces domaines socio-économiques d'une importance vitale.

29. De tout temps, l'élevage a été un atout naturel important en Haute-Volta et la principale source de devises. D'une manière générale les perspectives de développement paraissent favorables, qu'il s'agisse des exportations ou de la consommation intérieure. Néanmoins, les progrès

---

1/ AW-19a, Vol. I, p. 20 et suivantes.

2/ La création prévue d'un office national des céréales semble constituer une initiative en ce sens.

risquent d'être entravés par un certain nombre d'obstacles d'ordre technique, économique, financier et sociologique, tenant notamment aux conditions de santé animale, aux moyens d'approvisionnement en eau et aux abattoirs, aux circuits de commercialisation, aux difficultés de transport, à la séparation de l'élevage et de la culture et aux habitudes de consommation indigène. En outre, les investissements publics ont été extrêmement faibles dans ce secteur et les dépenses du budget ordinaire, qui ont été contenues pendant plusieurs années, ont même été restreintes en vertu de la politique d'austérité actuelle <sup>1/</sup>. Les recettes qui pourront en être tirées à l'avenir seront fortement tributaires de l'évolution de la conjoncture sur les marchés d'exportation, en particulier celui de la Côte d'Ivoire, où les prix sont pratiquement restés stationnaires ces dernières années. Les initiatives pouvant être prises à l'avenir dans ce secteur et dans d'autres pourraient émaner du Marché Commun du bétail et de la viande que les Etats de l'Entente viennent de constituer.

30. L'expansion industrielle est ralentie en particulier par les dimensions du marché intérieur, les coûts de transport élevés et la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Les pouvoirs publics se sont lancés dans de nouveaux efforts pour favoriser l'industrialisation. Un petit nombre de projets industriels ne semblent pas devoir se présenter sous un jour défavorable, en particulier si une certaine forme de coopération régionale peut être obtenue (par exemple, dans le domaine des denrées alimentaires, des produits antiparasitaires et des industries manufacturières). Etant donné que le secteur secondaire a relativement peu d'envergure, il n'est appelé à avoir qu'une influence limitée dans l'immédiat sur la croissance économique d'ensemble.

31. Pendant de nombreuses années, les pouvoirs publics ont encouragé des projets destinés à exploiter les ressources minérales, mais jusqu'à présent, leurs efforts ont échoué pour des raisons d'ordre technique et économique. De nouvelles tentatives pourraient être faites d'ici peu dans le cadre régional de l'Autorité de Liptako-Gourma, qui regroupe les régions de la Haute-Volta, du Mali et du Niger recelant des richesses potentielles. L'exploitation des gisements de manganèse situés à proximité de Tambao continuent à retenir l'attention soutenue des pouvoirs publics. Les principales caractéristiques du projet ont été étudiées

---

<sup>1/</sup> Le paragraphe 23 contient des détails sur les investissements. Les pouvoirs publics n'ont pas donné assez d'importance dans l'établissement du budget au secteur de l'élevage qui, en 1970, représentait environ 11 pour cent du PIB et 37 pour cent des exportations de marchandises enregistrées. Depuis l'indépendance, les crédits budgétaires ordinaires n'ont jamais dépassé deux pour cent des dépenses totales. En 1966, 1,58 pour cent seulement des recettes fiscales ont été affectées aux services de l'élevage. De 1967 à 1969, cette proportion a même été ramenée à 1,47-1,50 pour cent.

en détail dans le rapport de la dernière mission 1/. Depuis lors, une étude entreprise par le PNUD sur l'exploitation des ressources minérales et l'analyse des moyens de transport effectuées par la société française OTAM ont été menées à bien. En outre, de nouveaux investisseurs éventuels semblent s'intéresser au projet d'exploitation du manganèse. Le PNUD a accepté d'effectuer une étude sommaire destinée à passer en revue les aspects techniques, économiques et financiers sur lesquels pourraient se fonder les décisions en matière d'investissement. Deux problèmes importants et étroitement liés doivent être résolus pour que le projet puisse être réalisé. Le premier tient à l'obligation qui serait faite à tout investisseur étranger de s'engager à exploiter et vendre le minerai de manganèse pendant environ 20 ans. Le deuxième découle du transport du minerai qui appelle le prolongement jusqu'à Tambao (353 km) de la voie ferrée reliant Abidjan à Ouagadougou et l'amélioration du réseau ferroviaire en vue d'acheminer un volume de fret accru. La solution dépend étroitement des perspectives qu'offre le marché du manganèse. Actuellement, le marché mondial passe par une crise de surproduction de sorte que les cours ne semblent pas promis à une évolution favorable. Or, l'extraction du manganèse est l'un des rares projets de développement important du pays, et les pouvoirs publics tiennent manifestement à effectuer cet investissement. En 20 ans environ d'exploitation, l'investissement se répercuterait sur le développement essentiellement en ce qu'il procurerait à l'Etat un supplément de recettes fiscales directes qui, d'après des estimations très provisoires, pourraient être de l'ordre de 0,6 à 1,5 milliard de francs CFA par an (6-14 pour cent du budget de 1972 ou 0,7-1,2 pour cent du PIB estimatif de 1970). Il aurait des effets marginaux sur la situation de l'emploi. Par ailleurs, la construction de la voie ferrée devant durer environ quatre ans, il est très peu probable que les activités minières puissent avoir des incidences sensibles sur la prochaine période du Plan de Développement même si une décision positive devait être prise d'ici peu.

### 3.3 Evaluation de la planification du développement et des perspectives de croissance

32. De très nombreux obstacles tenant à la structure socio-économique de la Haute-Volta entravent l'essor du pays et il ressort des résultats récemment obtenus que les perspectives globales de développement ne s'annoncent pas sous un jour brillant. Le PIB ne pourra augmenter que si les secteurs publics et privés, notamment les donateurs étrangers, redoublent leurs efforts pour aider la Haute-Volta. L'expérience enseigne toutefois qu'il sera extrêmement difficile de faire progresser la croissance réelle par habitant, c'est-à-dire compte tenu de l'accroissement démographique et des hausses de prix. Dans de nombreux domaines, il reste beaucoup

---

1/ AW-19a, Vol. I, para. 44-62. Les dépenses d'investissement ont été estimées provisoirement à environ 27 millions de dollars EU (7,5 milliards de francs CFA).

à faire et jusqu'à présent, aucune panacée n'a été découverte qui puisse briser le cercle vicieux de la pauvreté dans lequel est enfermée la Haute Volta. La croissance continue à être essentiellement tributaire de facteurs exogènes telles les conditions climatiques dans le secteur primaire et l'ampleur et l'efficacité des concours financiers étrangers, étant donné que le financement des investissements est lié à la disponibilité de ressources étrangères. A l'avenir, les efforts devront être axés sur des projets d'agriculture et d'élevage rapidement rentables ainsi que sur l'amélioration des structures de secteurs tels que ceux de la santé et de l'enseignement, ce qui se fera probablement aux dépens de certains projets d'infrastructure (par exemple les transports, certaines catégories d'enseignement). Les résultats du Plan de Développement 1967-1970/71 et les leçons qui peuvent en être tirées devraient constituer une base utile pour la mise au point du nouveau Plan de Développement 1972-76 et permettre de le mener à bien. Etant donné que les investissements publics consacrés à l'élevage ont été très faibles au cours du dernier Plan, un apport sensiblement plus important de capitaux permettrait d'utiliser plus complètement les ressources de ce secteur et d'en assurer une croissance plus rapide. L'accroissement des crédits consacrés aux études fondamentales permettrait d'améliorer la planification et l'élaboration des principes d'action. De nouveaux efforts de coopération régionale dans les domaines tels que l'élevage, les mines et l'industrie semblent prometteurs, même s'il est improbable que l'on obtienne des résultats immédiats. Pour le moment, il semble douteux que l'accroissement substantiel des investissements envisagés dans le nouveau Plan soit à la mesure de la capacité d'absorption du pays et des ressources financières disponibles. Pour déterminer la composition et l'envergure qu'il convient de donner aux investissements publics, il importe de mettre au point un plan de projets détaillé.

33. La capacité d'absorption de l'économie et de l'administration publique ne semble pas devoir s'améliorer sensiblement dans l'immédiat bien qu'un supplément d'assistance technique puisse à cet égard jouer un rôle capital. L'assistance étrangère pourrait gagner en efficacité si des liens plus étroits étaient établis entre l'aide technique proprement dite et les apports de capitaux et si la coordination s'améliorait entre les donateurs. Il conviendrait de renforcer la coopération des organismes gouvernementaux en particulier dans des domaines tels que la préparation des projets, l'établissement du budget et la planification du développement. Les pouvoirs publics, grâce à une politique d'austérité rigoureusement appliquée, ont réussi à rétablir la stabilité financière. Toutefois, pour que l'agriculture bénéficie de stimulants à la production et pour que le niveau de vie général d'importants groupes de la population s'élève, les pouvoirs publics pourraient reconsidérer leur politique restrictive en matière de prix à la production et de salaires. Ayant remboursé tous les arriérés de paiements du régime précédent, le gouvernement a également une marge de manoeuvre plus vaste pour attribuer de façon sélective des crédits de fonctionnement plus substantiels aux projets en cours d'exécution et aux nouveaux projets inscrits dans le Plan, par exemple, dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de l'entretien routier et de la santé publique. En revanche, il

semble que l'on doive agir de toute façon avec prudence étant donné que le fléchissement des ressources fiscales, imputable au récent recul de l'activité économique, risque d'avoir une influence défavorable sur la liquidité du Trésor. Les pouvoirs publics comme les donateurs doivent porter davantage d'attention au problème des dépenses de fonctionnement, qui, à long terme, risquent de mettre les finances publiques en difficulté. L'innovation du prochain Plan de Développement, qui consiste à estimer puis à planifier les dépenses de fonctionnement, est un commencement utile et les efforts déployés en ce sens doivent être intensifiés grâce à la coopération plus étroite des services relevant des Ministères des Finances et du Plan.

34. En 1970, le déficit des biens et services a atteint environ 40 millions de dollars EU (11 milliards de francs CFA), dont la moitié a été compensée par des paiements de transferts privés (principalement les envois de salaires des émigrants voltaïques et les versements de pensions français). Le reste a été couvert par des dons et des apports de capitaux publics, qui représentent environ six pour cent du PIB. Les engagements au titre de la dette extérieure et les paiements afférents au service de la dette ont augmenté ces dernières années, de sorte que le coefficient du service de la dette atteint maintenant environ sept pour cent des exportations enregistrées de biens et services. Les perspectives de la croissance économique et celles des exportations sont, au mieux, modérément favorables. En conséquence, le déficit de ressources devant être financé par l'aide étrangère risque de rester aussi large à l'avenir, voire d'augmenter. L'assistance extérieure - qui se chiffre actuellement en moyenne à 22 millions de dollars EU (6,1 milliards de francs CFA) par an - pourrait s'intensifier quelque peu au cours des années à venir suivant la composition des projets inscrits dans le prochain Plan. Il serait prématuré à ce stade de déterminer si l'aide étrangère suffira à financer le déficit de ressources, qui se creusera probablement au cours du nouveau Plan de Développement. Dans cette perspective, étant donné par ailleurs la pauvreté du pays, ses possibilités de croissance restreintes et le niveau actuel du service de la dette, l'aide extérieure doit continuer à être octroyée essentiellement à des conditions favorables. De même, étant donné la situation des finances publiques, les sources d'aide extérieure doivent financer des proportions importantes des dépenses en monnaie nationale inscrites dans les projets d'investissement, et, dans certains cas, une partie des charges récurrentes (par exemple pour les projets prioritaires dont les charges récurrentes sont assez élevées).

Liste des tableauxSuperficie, population, emploi

Situation démographique en 1968 .....	1.1
Population active, salariés, production et traitements, 1968 .....	1.2

Comptes de la nation

PIB (utilisation) - 1964, 1968, 1970 .....	2.1
PIB (origine) - 1964, 1968, 1970 .....	2.2
Investissements prévus et réalisés au cours du plan 1967-70 .....	2.3

Balance des paiements, commerce extérieur

Balance des paiements 1968-70 .....	3.1
Liquidités internationales 1964-71 .....	3.2
Exportations 1964-70 .....	3.3
Importations 1964-70 .....	3.4
Versements de l'aide étrangère 1964-69 .....	3.5

Dette extérieure

Encours de la dette publique extérieure au 31 décembre 1970 .....	4.1
Estimation des paiements futurs au titre de la dette publique extérieure en cours y compris les sommes à recevoir au 31 décembre 1970 .....	4.2
Transactions effectuées au titre de la dette publique extérieure 1968-70 .....	4.3

Statistiques financières

Budget de l'Etat 1966-72 .....	5.1
Recettes publiques 1966-71 .....	5.2
Dépenses de l'Etat classées par fonction 1967-71 .....	5.3
Principales dépenses des municipalités et des collectivités rurales 1967-70 .....	5.4
Dépenses publiques totales classées par fonction 1967-70 .....	5.5

Statistiques monétaires

Situation monétaire 1964-71 .....	6.1
Structure des taux d'intérêt .....	6.2

Liste des tableaux

Statistiques agricoles

Production agricole 1964-71 .....	7.1
Précipitations moyennes 1967-70 .....	7.2
Opérations de la Caisse de stabilisation des prix agricoles 1966-71	7.3

Statistiques d'autres secteurs

Production industrielle 1964-70 .....	8.1
---------------------------------------	-----

Prix et salaires

Indices du coût de la vie 1964-71 .....	9.1
---	-----

Tableau 1.1: SITUATION DEMOGRAPHIQUE EN 1968

<u>Catégorie/Secteur</u>	<u>Milliers de personnes</u>	<u>Pourcentage de la population</u>	<u>Pourcentage de la population active</u>
1. <u>Secteur primaire</u>	<u>1.901,4</u>	<u>38</u>	<u>94</u>
2. <u>Secteur secondaire</u>	<u>44,2</u>	<u>1</u>	<u>2</u>
2.1 Secteur traditionnel	37,9	1	2
2.2 Secteur moderne	6,3	-	-
3. <u>Secteur tertiaire</u>	<u>85,7</u>	<u>2</u>	<u>4</u>
3.1 Secteur traditionnel	60,0	1	3
3.2 Secteur moderne	6,1	-	-
3.3 Administration	19,6	-	1
4. <u>Population active (1 + 2 + 3)</u>	<u>2.031,3</u>	<u>40</u>	<u>100</u>
4.1 Occupée dans le secteur traditionnel (1 + 2.1 + 3.1)	1.999,3	40	98
4.2 Occupée dans le secteur moderne (2.2 + 3.2 + 3.3)	32,0	1	2
5. <u>Chômeurs et émigrants temporaires</u>	<u>590,13</u>	<u>12</u>	
6. <u>Nombre de personnes des groupes d'âge actifs de 15 à 59 ans (4 + 5)</u>	<u>2.621,6</u>	<u>52</u>	
7. <u>Nombre de personnes des groupes d'âge non actifs</u>	<u>2.396,4</u>	<u>48</u>	
8. <u>Nombre total d'habitants (6 + 7)</u>	<u>5.018,0</u>	<u>100</u>	
8.1 Hommes	2.492,0	50	
8.2 Femmes	2.526,0	50	
9. <u>Population rurale</u>	<u>4.480,0</u>	<u>89</u>	

Source: Ministère du Plan, de l'industrie et des mines.

Tableau 1.2: POPULATION ACTIVE, SALARIES, PRODUCTION ET TRAITEMENTS, 1968

	Population active	Salariés	Production	Production commercialisée	Traitements	Production moyenne par personne active	Salaire moyen par habitant
	Milliers	Milliers	Milliards FCFA	Milliards FCFA	Milliards FCFA	Milliers FCFA	Milliers FCFA
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)=(3):(1)	(7)=(5):(2)
1. <u>Agriculture</u>	<u>1,952,10</u>	<u>2,10</u>	<u>35,05</u>	<u>11,12</u>	<u>0,17</u>	<u>18,0</u>	<u>80,95</u>
2. Ind. alimentaires (y compris artisanat)	11,14	1,10	11,57	10,19	0,30	1,038,6	272,73
3. Industries diverses (y compris artisanat)	6,97	2,19	7,31	6,29	0,41	1,048,8	187,21
4. Mines	0,28	0,28	0,04	0,04	0,01	142,9	142,86
5. Energie	0,28	0,28	0,71	0,71	0,16	2,535,7	571,43
6. Construction, travaux publics	3,03	2,52	6,92	5,88	1,14	2,283,8	452,56
7. Transports	5,89	2,16	3,78	3,78	1,35	641,8	625,00
8. Commerce	25,96	1,37	13,84	13,84	0,97	533,1	708,03
9. Immobilier	0,07 (526,00)	0,02	3,93	0,13	0,01	(7,5)	250,00
10. Services divers (non agricoles)	4,62	1,87	5,06	5,06	0,26	1.095,2	139,04
11. Administration publique	19,61	19,61	-	-	7,07	-	360,53
12. Ménages	1,80	1,80	-	-	0,12	-	66,67
13. <u>Total</u>	<u>2.031,74</u>	<u>35,28</u>	<u>88,20</u>	<u>61,8</u>	<u>11,96</u>	<u>43,4</u>	<u>339,00</u>

Source: Ministère du Plan de l'industrie et des mines

Tableau 2.1: PIB (UTILISATION) - 1964, 1968, 1970<sup>1/</sup>

	<u>1964</u>		<u>1968</u>		<u>1970</u>	
	<u>Milliards FCFA</u>	<u>Pourcentage</u>	<u>Milliards FCFA</u>	<u>Pourcentage</u>	<u>Milliards FCFA</u>	<u>Pourcentage</u>
1. Consommation	69,1	100	76,9	99	86,1	101
1.1 privée			66,2	85	74,2	87
1.2 publique			10,7	14	11,9	14
2. Investissement intérieur brut	7,7	11	7,5	10	7,1	8
2.1 formation brute de capital fixe	6,9	10	6,7	9	6,2	7
2.2 stocks	0,8	1	0,8	1	0,9	1
3. Exportations (biens et services)	3,5	5	6,5	8	6,6	8
4. Importations (biens et services)	11,1	16	13,0	17	14,3	17
5. <u>PIB</u> (1 + 2 + 3 - 4)	<u>69,2</u>	<u>100</u>	<u>77,9</u>	<u>100</u>	<u>85,5</u>	<u>100</u>
6. Déficit de ressources (3 - 4)	-7,6	-11	-6,5	-9	-7,7	-9

<sup>1/</sup> 1964 et 1968 aux prix courants; 1970 à prix constants de 1968.

Source: Ministère du Plan. de l'industrie et des mines;  
FAC et estimations de la mission

Tableau 2.2: PIB (ORIGINE) - 1964, 1968, 1970

	<u>1964</u> <sup>1/</sup>	<u>1968</u> <sup>1/</sup>	<u>1970</u> <sup>2/</sup>
	<u>%</u>	<u>%</u>	<u>%</u>
1. <u>Secteur primaire</u>	<u>48</u>	<u>46</u>	<u>44</u>
1.1 Agriculture	29	28	27
1.2 Elevage	11	12	11
1.3 Divers (forêts, pêche, etc.)	8	6	6
2. <u>Secteur secondaire</u>	<u>15</u>	<u>19</u> <sup>/3</sup>	<u>21</u>
2.1 du secteur "traditionnel"	12	14	14
2.2 du secteur "moderne"	3	5	7
3. <u>Secteur tertiaire</u>	<u>37</u>	<u>35</u> <sup>/4</sup>	<u>35</u>
3.1 du secteur "traditionnel"	18	16	15
3.2 du secteur "moderne"	9	10	10
3.3 administration (Etat)	<u>10</u>	<u>9</u>	<u>10</u>
4. <u>PIB (1+2+3) = (5+6+7)</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
5. Secteur "traditionnel" (1+2.1+3.1)	78	76	73
6. Secteur "moderne" (2.2+3.2)	12	15	17
7. Administration (3.3)	10	9	10

1/ estimations établies d'après les prix courants

2/ estimations établies d'après les prix constants 1968

3/ comprend: Pourcentage

- industrie (y compris artisanat) 13

- mines 2

- construction 11

4/ comprend: Pourcentage

- transports 5

- commerce 14

- Etat 9

- autres services 6

Source: Ministère du Plan, de l'industrie et des mines, FAC et estimations de la mission.

Tableau 2.3 - INVESTISSEMENTS PREVUS ET REALISES

AU COURS DU PLAN 1967-70<sup>1/</sup>

	Investissements				Engagements		Coefficient d'exécution	
	Prévus		Effectifs				plan	financement
	Milliards FCFA	%	Milliards FCFA	%	Milliards FCFA	%	%	%
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)=(3):(1)	(8)=(3):(5)
1. <u>Secteur rural</u>	<u>8,88</u>	<u>26</u>	<u>4,28</u>	<u>22</u>	<u>4,57</u>	<u>19</u>	<u>48</u>	<u>94</u>
dont:								
- financement des ORD	7,05	21	3,42	17	3,62	15	49	94
- élevage	0,99	3	0,87	1	0,32	1	27	84
2. <u>Secteur moderne</u>	<u>5,96</u>	<u>18</u>	<u>4,20</u>	<u>21</u>	<u>4,95</u>	<u>21</u>	<u>70</u>	<u>85</u>
dont:								
- industrie	4,49	13	2,94	15	3,68	16	65	80
- énergie	0,12	-	0,28	1	0,28	1	233	100
- construction et travaux publics	0,36	1	0,24	1	0,24	1	67	100
3. <u>Infrastructure</u>	<u>11,66</u>	<u>35</u>	<u>5,73</u>	<u>29</u>	<u>8,01</u>	<u>34</u>	<u>49</u>	<u>72</u>
dont:								
- routes	6,76	20	2,91	15	4,65	20	43	63
- voies ferrées	1,90	6	0,31	2	0,60	3	16	52
- habitation et urbanisme	2,20	7	1,08	5	1,08	5	49	100
4. <u>Secteur social</u>	<u>4,83</u>	<u>14</u>	<u>4,08</u>	<u>21</u>	<u>4,41</u>	<u>19</u>	<u>84</u>	<u>93</u>
dont:								
- enseignement	2,97	9	1,95	10	2,20	9	66	87
- santé	1,37	4	1,36	7	1,53	6	99	89
5. <u>Recherche, études et information</u>	<u>2,24</u>	<u>7</u>	<u>1,52</u>	<u>8</u>	<u>1,72</u>	<u>7</u>	<u>68</u>	<u>88</u>
dont:								
- géologie et mines	1,10	3	0,86	4	1,05	4	78	82
- statistiques, études diverses <sup>1/</sup>	0,26	1	0,02	-	0,02	-	8	100
6. Total <sup>1/</sup>	<u>33,57</u>	<u>100</u>	<u>19,81</u>	<u>100</u>	<u>23,67</u>	<u>100</u>	<u>59</u>	<u>84</u>

<sup>1/</sup> Estimations préliminaires englobant des sommes non inscrites dans le Plan.

Source: Ministère du Plan, de l'industrie et des mines et estimations de la mission.

Tableau 3.1: BALANCE DES PAIEMENTS<sup>1/</sup> 1968-1970

	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>
1. Exportations fob. (enregistrées)	7,0	6,9	5,8
2. Importations caf. (enregistrées)	<u>12,0</u>	<u>15,5</u>	<u>15,0</u>
3. <u>Balance du commerce</u> (1-2)	<u>-5,0</u>	<u>-8,6</u>	<u>-9,2</u>
4. Services (recettes)	1,9	2,9	3,1
5. Services (dépenses)	<u>5,5</u>	<u>5,1</u>	<u>4,8</u>
6. <u>Services, net</u> (4-5)	<u>-3,6</u>	<u>-2,2</u>	<u>-1,7</u>
7. Balance des biens et services (3+6)	<u>-8,6</u>	<u>-10,8</u>	<u>-10,9</u>
8. Paiements de transfert; privés, net	5,4	6,5	6,0
9. Paiements de transfert; publics, net	<u>5,0</u>	<u>5,2</u>	<u>5,7</u>
10. <u>Balance des transferts</u> (8+9)	<u>10,4</u>	<u>11,7</u>	<u>11,7</u>
11. Balance des biens et services et des transferts (7+10)	1,8	0,9	0,8
12. Balance des biens et services et des transferts privés (11-9)	-3,2	-4,3	-4,9
13. Institutions monétaires centrales, net	-1,0	-1,5	-2,6
14. Transactions diverses en capital et monétaires, net	<u>0,7</u>	<u>1,1</u>	<u>0</u>
15. Transactions totales en capital et monétaires, net (13+14)	0,3	-0,4	-2,6
16. Allocation de DTS			+0,5
17. Erreurs et omissions	-1,5	-0,5	+1,3

<sup>1/</sup> Milliards de francs CFA

Source: BCEAO

Tableau 3.2: LIQUIDITES INTERNATIONALES 1964-71<sup>1/</sup>

<u>Fin d'exercice</u>	<u>Millions de dollars</u>	<u>Contre-valeur en milliards de FCFA</u>	<u>Indice</u>	<u>Equivalent en marchandises importées (enregistrées) (nombre de mois)</u>
1964	14,3	3,53	100	4,5
1965	14,0	3,46	98	4,5
1966	16,3	4,02	114	5,2
1967	18,4	4,54	129	6,1
1968	22,2	5,48	155	6,5
1969	22,6	6,28	158	6,1
1970	36,4	10,11	254	9,4
mai 1971	39,1	10,86	273	10,1

1/ Liquidités internationales = devises + tranche or au FMI + DTS en fin d'exercice;

taux de change: 1964-1968 : 1 \$ = CFAF 246,85  
 1969- : 1 \$ = CFAF 277,71

Source: FMI et calculs de la mission.

Tableau 3.3 - EXPORTATIONS 1964-1970<sup>1/</sup>

	1964		1965		1966		1967		1968		1969		1970	
	Milliards FCFA	Pourcentage												
I. PRODUITS														
1. Produits de l'élevage	2,16	65	2,31	63	2,60	65	2,61	59	2,88	54	2,31	43	1,87	37
1.1 bétail )	1,85	56	2,14	58	2,21	55	1,50	34	1,59	30	1,15	22	0,86	17
1.2 animaux divers )							0,75	17	0,32	6	0,81	15	0,71	14
1.3 viande	0,06	2	0,06	2	0,20	5	0,26	6	0,20	6	0,21	4	0,20	4
1.4 divers	0,25	7	0,11	3	0,19	5	0,10	2	0,67	13	0,14	3	0,10	2
2. Coton et coton graine	0,09	3	0,25	7	0,30	8	0,94	21	1,04	20	1,59	30	1,49	29
3. Arachides	0,12	4	0,16	4	0,20	5	0,30	7	0,31	6	0,24	5	0,33	7
4. Noix de karité	0,11	3	0,06	2	0,15	4	0,07	2	0,31	6	0,44	8	0,53	10
5. Sésame	0,06	2	0,09	2	0,06	2	0,12	3	0,12	2	0,11	2	0,25	5
6. Divers	0,78	23	0,81	22	0,68	17	0,38	9	0,71	13	0,64	12	0,59	12
7. Total	3,31	100	3,68	100	3,99	100	4,42	100	5,29	100	5,33	100	5,06	100
II. PAYS														
1. Côte-d'Ivoire			1,80	49	2,01	50	2,19	50	2,80	53	2,15	40	1,71	34
2. France			0,52	14	0,72	18	0,60	14	0,75	14	0,71	13	0,62	12
3. Ghana			0,65	18	0,60	15	0,60	14	0,53	10	0,58	11	0,50	10
4. Japon			0,05	1	0,09	2	0,12	3	0,35	7	0,23	4	0,78	16
5. Mali			0,15	4	0,15	4	0,10	2	0,13	2	0,09	2	0,14	3
6. Royaume-Uni			0,05	1	0,05	1	0,05	1	0,10	2	0,12	2	0,16	3
7. Belgique			-	-	-	-	0,07	2	0,10	2	0,11	2	0,07	1
8. Italie			0,10	3	0,05	1	0,14	3	0,09	2	0,16	3	0,45	9
9. Allemagne									0,06	1	0,17	3	0,07	1
10. Sénégal							0,01		0,07		0,01	-	-	
11. Divers			0,36	10	0,32	8	0,54	12	0,37	7	1,00 2/	19	0,56	11

1/ Exportations de marchandises officiellement enregistrées.

2/ dont Hongrie 0,41 et Danemark 0,31

Source: Ministère des finances et du commerce, BCEAO

Tableau 3.4: IMPORTATIONS 1964-1970 <sup>1/</sup>

	1964		1965		1966		1967		1968		1969		1970	
	Milliards FCFA	Pourcentage												
<b>I. PRODUITS</b>														
1. Produits alimentaires					2,58	28	2,31	26	2,10	21	2,42	19	2,56	20
2. Matières premières, notamment pétrole et produits chimiques					2,20	24	2,09	23	2,46	24	2,74	22	3,07	24
3. Textiles					0,94	10	1,22	14	1,55	15	1,49	12	1,01	8
4. Biens d'équipement					1,22	13	1,51	17	2,00	20	3,38	28	3,55	27
5. Produits manufacturés divers					2,35	25	1,84	20	2,01	20	2,42	19	2,77	21
<u>Importations totales</u>	<u>9,49</u>	<u>100</u>	<u>9,17</u>	<u>100</u>	<u>9,29</u>	<u>100</u>	<u>8,97</u>	<u>100</u>	<u>10,11</u>	<u>100</u>	<u>12,45</u>	<u>100</u>	<u>12,96</u>	<u>100</u>
<b>II. PAYS</b>														
1. <u>France</u>			4,90	54	4,05	44	4,03	45	4,42	44	5,64	45	5,80	45
2. <u>Côte d'Ivoire</u>			1,51	16	1,63	18	1,37	15	1,62	16	1,74	14	1,40	11
3. Rép. féd. d'Allemagne			0,22	2	0,25	3	0,29	3	0,45	4	0,75	6	0,79	6
4. Mali			0,54	6	0,71	8	0,58	6	0,42	4	0,27	2	0,51	4
5. Etats-Unis			0,19	2	0,35	4	0,22	2	0,42	4	0,54	4	0,59	5
6. Belgique			0,17	2	0,47	5	0,17	2	0,33	3	0,22	2	0,29	2
7. Sénégal			0,27	3	0,33	4	0,32	4	0,30	3	0,20	2	0,29	2
8. Pays-Bas			0,19	2	0,18	2	0,18	2	0,25	2	0,38	3	0,39	3
9. Italie			0,14	2	0,11	1	0,24	3	0,13	1	0,22	2	0,28	2
10. Royaume-Uni			0,12	1	0,14	1	0,08	1	0,12	1	0,22	2	0,20	2
11. Ghana			0,21	2	0,12	1	0,14	2	0,11	1	0,14	1	0,14	1
12. Japon			0,1	1	0,01	0	0,05	1	0,03	0	0,11	1	0,18	1
13. Divers			0,68	7	0,96	10	1,30	15	1,51	15	2,02	16	2,10	16

<sup>1/</sup> Importations officielles enregistrées.

Source: Ministère des finances et du commerce; BCEAO et estimations de la mission.

Tableau 3.5: VERSEMENTS DE L'AIDE ETRANGERE 1964-1969<sup>1/</sup>

	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>Total</u> <u>1964-1969</u>	
							Milliards FCFA	
1. <u>Assistance technique</u>	<u>1,12</u>	<u>1,25</u>	<u>1,43</u>	<u>1,39</u>	<u>1,59</u>	<u>1,88</u>	<u>8,66</u>	<u>24</u>
1.1 France	0,87	0,82	0,90	1,10	1,19	1,22	6,10	17
1.2 FED	0,16	0,18	0,26	0,07	0,05	0,17	0,89	2
1.3 Divers	0,09	0,25	0,27	0,22	0,35	0,49	1,67	5
2. <u>Aide en capital</u>	<u>2,33</u>	<u>3,27</u>	<u>3,38</u>	<u>3,71</u>	<u>3,41</u>	<u>4,05</u>	<u>20,15</u>	<u>55</u>
2.1 France	1,12	1,63	1,40	1,88	1,56	1,30	8,89	24
2.2 FED	0,93	1,28	1,41	0,65	1,21	2,06	7,54	21
2.3 Etats-Unis	0,09	0,07	0,18	0,17	0,15	0,08	0,74	2
2.4 Allemagne	0,07	0,07	0,10	0,65	0,04	0,02	0,95	3
2.5 Taiwan			0,04	0,03	0,05	0,15	0,27	1
2.6 Organisations internationales	0,09	0,15	0,18	0,24	0,19	0,27	1,12	3
2.7 Divers	0,03	0,07	0,07	0,09	0,21	0,17	0,64	2
3. <u>Aide diverse</u> <sup>2/</sup>	<u>0,87</u>	<u>1,04</u>	<u>1,12</u>	<u>1,77</u>	<u>1,78</u>	<u>1,16</u>	<u>7,74</u>	<u>21</u>
3.1 France	0,74	0,97	0,92	0,91	1,01	0,85	5,40	15
3.2 Etats-Unis	0,01		0,11	0,63	0,12	0,01	0,88	2
3.3 Allemagne				0,01		0,03	0,04	
3.4 Organisations internationales				0,10	0,52		0,62	2
3.5 Divers	0,12	0,07	0,09	0,12	0,13	0,27	0,80	2
4. <u>Total</u>	<u>4,32</u>	<u>5,56</u>	<u>5,93</u>	<u>6,87</u>	<u>6,78</u>	<u>7,09</u>	<u>36,55</u>	<u>100</u>
4.1 France	2,73	3,42	3,22	3,89	3,76	3,37	20,39	56
4.2 FED	1,09	1,46	1,67	0,72	1,26	2,23	8,43	23
4.3 Etats-Unis	0,10	0,07	0,29	0,80	0,27	0,09	1,62	4
4.4 Allemagne	0,07	0,07	0,10	0,66	0,04	0,05	0,99	3
4.5 Taiwan			0,04	0,03	0,05	0,15	0,27	1
4.6 Organisations internationales	0,09	0,15	0,18	0,34	0,71	0,27	1,74	5
4.7 Divers	0,24	0,39	0,43	0,43	0,69	0,93	3,11	8

1/ Milliards FCFA.

2/ Engagements.

Source: Ministère du Plan, des mines et de l'industrie.

Tableau 4.1. - ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE AU  
31 DECEMBRE 1970 1/

Dette remboursable en devises 2/  
(Milliers de dollars EU)

Source	Encours de la dette au 31 décembre 1970	
	Montants versés uniquement	Y compris les sommes à recevoir
DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE TOTALE	<u>20.428</u>	<u>30.675</u>
Dette à l'égard du secteur privé	<u>319</u>	<u>1.425</u>
Obligations émises en souscriptions publiques	28	28
Fournisseurs - France	192	1.298
Banque Internationale pour l'Afrique occidentale	99	99
Prêts d'organisations internationales	<u>11</u>	<u>7.450</u>
Banque européenne d'investissement	-	450
IDA	11	7.000
Prêts gouvernementaux	<u>20.098</u>	<u>21.800</u>
France	<u>14.012</u>	<u>15.055</u>
Allemagne (République Fédérale)	2.073	2.732
Ghana	4.013	4.013

1/ Dette d'échéance (initiale ou différée) d'un an au minimum

2/ Y compris en FCFA, librement convertible en francs français

Source: BIRD

Tableau 4.2. - ESTIMATION DES PAIEMENTS FUTURS AU TITRE DE LA DETTE  
PUBLIQUE EXTERIEURE EN COURS Y COMPRIS SOMMES A RECEVOIR  
AU 31 DECEMBRE 1970

Dette remboursable en devises

(Milliers de dollars EU)

Page 1

Année	Encours de la dette (Début d'exercice) y compris les sommes à recevoir	Paielements en cours d'exercice		
		Amortisse- ment	Intérêt	Total
Dettes publique extérieure totale				
1971	29.263	1.269	290	1.559
1972	27.994	1.344	347	1.691
1973	26.649	1.613	380	1.993
1974	25.036	1.654	362	2.016
1975	23.382	1.686	333	2.019
1976	21.696	1.651	299	1.950
1977	20.045	1.436	263	1.699
1978	18.609	1.222	224	1.447
1979	17.206	1.204	189	1.392
1980	16.082	1.024	159	1.183
1981	15.058	885	137	1.022
1982	14.174	882	120	1.002
1983	13.291	458	102	560
1984	12.833	451	99	550
1985	12.382	454	96	549
1986	11.928	456	92	548
1987	11.472	459	89	548
1988	11.013	462	88	549
1989	10.552	480	84	564
1990	10.072	482	81	563

Note: Y compris le service de la dette totale figurant au Tableau 1 préparé le 28 juin 1971, à l'exception des prêts suivants dont les conditions de remboursement ne sont pas connues:

Fournisseurs - France	\$ 979.000
Prêts de gouvernements - France	\$ 432.000
Total	<u>\$1.411.000</u>

Tableau 4.2. - ESTIMATION DES PAIEMENTS FUTURS AU TITRE DE LA DETTE  
PUBLIQUE EXTERIEURE EN COURS Y COMPRIS SOMMES A RECEVOIR  
AU 31 DECEMBRE 1970

Dette remboursable en devises

(Milliers de dollars EU)

Page 2

Année	Encours de la dette (Début d'exercice) y compris les sommes à recevoir	Paiements en cours d'exercice		
		Amortisse- ment	Intérêt	Total
Dette à l'égard du secteur privé				
1971	445	92	20	111
1972	354	134	18	152
1973	220	113	10	123
1974	107	92	5	97
1975	14	8	1	8
1976	6	3	"	3
1977	4	1	"	2
1978	2	1	"	1
1979	1	1	"	1
1980	"	"	"	"

Obligations émises en souscriptions publiques

1971	28	5	1	7
1972	23	5	1	7
1973	17	4	1	5
1974	13	4	1	4
1975	9	3	"	4
1976	6	3	"	3
1977	4	1	"	2
1978	2	1	"	1
1979	1	1	"	1
1980	"	"	"	"

Tableau 4.2. - ESTIMATION DES PAIEMENTS FUTURS AU TITRE DE LA DETTE  
PUBLIQUE EXTERIEURE EN COURS Y COMPRIS SOMMES A RECEVOIR  
AU 31 DECEMBRE 1970

Dettes remboursables en devises

(Milliers de dollars EU)

Page 3

Année	Encours de la dette (Début d'exercice) y compris les sommes à recevoir	Paiements en cours d'exercice		
		Amortisse- ment	Intérêt	Total
Dettes à l'égard du secteur privé				
Fournisseurs				
1971	318	47	12	59
1972	272	89	14	103
1973	183	89	9	98
1974	94	89	4	93
1975	5	5	"	5
Institutions financières				
Banque Internationale pour l'Afrique occidentale				
1971	99	40	6	46
1972	59	40	3	43
1973	20	20	1	20

Tableau 4.2. - ESTIMATION DES PAIEMENTS FUTURS AU TITRE DE LA DETTE  
PUBLIQUE EXTERIEURE EN COURS Y COMPRIS SOMMES A RECEVOIR  
AU 31 DECEMBRE 1970

Dette remboursable en devises

(Milliers de dollars EU)

Page 4

Année	Encours de la dette (Début d'exercice) y compris les sommes à recevoir	Paiements en cours d'exercice		
		Amortisse- ment	Intérêt	Total
Prêts d'organisations internationales				
1971	7.450	"	10	10
1972	7.450	2	45	47
1973	7.448	4	61	65
1974	7.444	39	69	108
1975	7.405	41	73	114
1976	7.364	44	78	122
1977	7.320	46	80	126
1978	7.274	49	76	125
1979	7.225	60	72	132
1980	7.165	63	67	130
1981	7.102	127	62	189
1982	6.975	131	57	188
1983	6.844	70	51	121
1984	6.774	70	51	121
1985	6.704	70	50	120
1986	6.634	70	50	120
1987	6.564	70	49	119
1988	6.494	70	49	119
1989	6.424	86	48	134
1990	6.338	86	47	133

Banque européenne d'investissement

1971	450	"	6	6
1972	450	2	32	34
1973	448	4	38	42
1974	444	39	38	77
1975	405	41	34	75
1976	364	44	31	75
1977	320	46	27	73
1978	274	49	23	72
1979	225	52	19	71
1980	173	55	15	70
1981	118	57	10	67
1982	61	61	5	66

Tableau 4.2 - ESTIMATION DES PAIEMENTS FUTURS AU TITRE DE LA DETTE  
PUBLIQUE EXTERIEURE EN COURS Y COMPRIS SOMMES A RECEVOIR  
AU 31 DECEMBRE 1970

Dettes remboursables en devises  
(Milliers de dollars EU)

Page 5

Année	Encours de la dette (Début d'exercice) y compris les sommes à recevoir	Paiements en cours d'exercice		
		Amortisse- ment	Intérêt	Total
Prêts d'organisations internationales				
IDA				
1971	7.000	•	3	3
1972	7.000	•	13	13
1973	7.000	•	22	22
1974	7.000	•	31	31
1975	7.000	•	39	39
1976	7.000	•	47	47
1977	7.000	•	53	53
1978	7.000	•	53	53
1979	7.000	8	52	60
1980	6.992	8	52	60
1981	6.984	70	52	122
1982	6.914	70	52	122
1983	6.844	70	51	121
1984	6.774	70	51	121
1985	6.704	70	50	120
1986	6.634	70	50	120
1987	6.564	70	49	119
1988	6.494	70	49	119
1989	6.424	86	48	134
1990	6.338	86	47	133

Prêts de gouvernements

1971	21.368	1.177	261	1.438
1972	20.190	1.208	283	1.492
1973	18.982	1.497	309	1.806
1974	17.485	1.522	289	1.811
1975	15.963	1.637	259	1.896
1976	14.326	1.604	221	1.825
1977	12.721	1.389	183	1.572
1978	11.333	1.272	148	1.421
1979	10.060	1.143	117	1.260
1980	8.917	961	92	1.053
1981	7.956	758	75	832
1982	7.199	731	63	814
1983	6.447	388	51	439
1984	6.059	381	48	430
1985	5.678	384	45	429
1986	5.294	386	43	429
1987	4.908	389	40	428
1988	4.519	392	39	430
1989	4.128	394	36	430
1990	3.734	396	33	430

Tableau 4.2. - ESTIMATION DES PAIEMENTS FUTURS AU TITRE DE LA DETTE  
PUBLIQUE EXTERIEURE EN COURS Y COMPRIS SOMMES A RECEVOIR  
AU 31 DECEMBRE 1970

Dette remboursable en devises

(Milliers de dollars EU)

Page 6

Année	Encours de la dette (Début d'exercice) y compris les sommes à recevoir	Paiements en cours d'exercice		
		Amortisse- ment	Intérêt	Total
Prêts de gouvernements				
France				
1971	14.623	995	156	1.151
1972	13.627	1.026	183	1.209
1973	12.602	1.132	213	1.345
1974	11.470	1.084	202	1.286
1975	10.386	1.125	181	1.306
1976	9.261	1.092	153	1.245
1977	8.169	876	125	1.001
1978	7.293	760	99	859
1979	6.533	631	77	708
1980	5.902	448	62	510
1981	5.453	245	54	299
1982	5.208	239	51	290
1983	4.969	241	49	290
1984	4.728	234	47	281
1985	4.495	236	44	281
1986	4.258	239	42	281
1987	4.020	241	40	281
1988	3.779	243	37	281
1989	3.535	246	35	281
1990	3.289	248	32	281
Allemagne (République fédérale)				
1971	2.732	•	5	5
1972	2.732	•	5	5
1973	2.732	•	5	5
1974	2.732	74	5	79
1975	2.658	148	5	152
1976	2.511	148	4	152
1977	2.363	148	4	152
1978	2.216	148	4	151
1979	2.068	148	3	151
1980	1.921	148	3	150
1981	1.773	148	2	150
1982	1.626	148	2	150
1983	1.478	148	2	149
1984	1.331	148	1	149
1985	1.183	148	1	149
1986	1.036	148	1	148
1987	888	148	•	148
1988	740	148	2	150
1989	592	148	1	149
1990	444	148	1	149

Tableau 4.2. - ESTIMATION DES PAIEMENTS FUTURS AU TITRE DE LA DETTE  
PUBLIQUE EXTERIEURE EN COURS Y COMPRIS SOMMES A RECEVOIR  
AU 31 DECEMBRE 1970

Dettes remboursables en devises

(Milliers de dollars EU)

Page 7

Année	Encours de la dette (Début d'exercice) y compris les sommes à recevoir	Paiements en cours d'exercice		
		Amortisse- ment	Intérêt	Total
Prêts de gouvernements				
Ghana				
1971	4.013	182	100	283
1972	3.630	182	96	278
1973	3.648	365	91	456
1974	3.203	365	82	447
1975	2.918	365	73	438
1976	2.554	365	64	429
1977	2.189	365	55	420
1978	1.824	365	46	410
1979	1.459	365	36	401
1980	1.094	365	27	392
1981	730	365	18	383
1982	365	365	9	374

Source: BIRD

Tableau 4.3 - TRANSACTIONS EFFECTUEES AU TITRE DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE 1968-1970 1/

Dettes remboursables en devises

(Milliers de dollars EU)

Page 1

Année	Encours de la dette au début d'exercice			Transactions en cours d'exercice				
	y compris sommes à recevoir	Montants versés uniquement	Sommes à recevoir	Autori- sation	Versement	Amortissement	Paie- ments d'intérêt	Total
				TOTAL GENERAL				
1968	20738	16173	4564	1494	3702	1193	376	1569
1969	21039	18082	2357	5692	5369	1541	383	2024
1970	23367	20732	2635	9070	1458	1762	457	2219
1971	30674	20428	10247					
				DETTE TOTALE A L'EGARD DU SECTEUR PRIVE				
1968	847	310	537	-	537	191	54	246
1969	655	655	-	264	209	261	59	320
1970	585	536	48	1105	48	266	46	312
1971	1425	319	1105					
				OBLIGATIONS EMISES EN SOUSCRIPTION PUBLIQUE				
1968	41	41	-	-	-	3	3	6
1969	37	37	-	-	-	3	2	5
1970	31	31	-	-	-	3	1	4
1971	28	28	-					

Voir note en fin du tableau

Tableau 4.3 - TRANSACTIONS EFFECTUEES AU TITRE DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE 1968-1970 1/

Dette remboursable en devises

(Milliers de dollars EU)

Page 2

Année	Encours de la dette au début d'exercice			Transactions en cours d'exercice				
	Y compris sommes à recevoir	Montants versés uniquement	Sommes à recevoir	Autorisation	Versement	Amortissement	Paielements d'intérêt	Total
DETTE A L'EGARD DU SECTEUR PRIVE								
1968	26	26	-	-	-	26	2	29
1969	-	-	-	264	209	-	-	-
1970	235	186	48	1105	48	42	12	54
1971	1298	192	1105					
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE								
1968	780	243	537	-	537	162	49	211
1969	618	618	-	-	-	258	56	315
1970	320	320	-	-	-	221	33	254
1971	99	99	-					
TOTAL DES PRETS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES								
1968	-	-	-	-	-	-	-	-
1969	-	-	-	800	-	-	-	-
1970	800	-	800	6650	11	-	-	-
1971	7450	11	7439					

Voir note en fin du tableau

Tableau 4.3 - TRANSACTIONS EFFECTUEES AU TITRE DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE 1968-1970 1/

Dettes remboursables en devises

(Milliers de dollars EU)

Page 3

Année	Encours de la dette au début d'exercice			Transactions en cours d'exercice				
	Y compris sommes à recevoir	Montants versés uniquement	Sommes à recevoir	Autorisation	Versement	Amortissement	Paiements d'intérêt	Total
PRETS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT								
1968	-	-	-	-	-	-	-	-
1969	-	-	-	-	-	-	-	-
1970	-	-	-	450	-	-	-	-
1971	450	-	450	-	-	-	-	-
PRETS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES IDA								
1968	-	-	-	-	-	-	-	-
1969	-	-	-	800	-	-	-	-
1970	800	-	800	6200	11	-	-	-
1971	7000	11	6989	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRETS DE GOUVERNEMENTS								
1968	19891	15863	4028	1194	3165	1002	322	1323
1969	20384	18027	2357	4628	5160	1380	324	1704
1970	21982	20195	1787	1314	1399	1497	411	1907
1971	21800	20098	1702	-	-	-	-	-

Voir note en fin de tableau

Tableau 4.3 - TRANSACTIONS EFFECTUEES AU TITRE DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE 1968-1970 1/

Dette remboursable en devises

(Milliers de dollars EU)

Page 4

Année	Encours de la dette au début d'exercice			Transactions en cours d'exercice				
	Y compris sommes à recevoir	Montants versés uniquement	Sommes à recevoir	Autorisation	Versement	Amortissement	Paiements d'intérêt	Total
PRETS DE GOUVERNEMENTS FRANCE								
1968	12831	11303	1528	1494	2333	819	195	1015
1969	13506	12218	688	4628	4297	1197	172	1369
1970	15055	14148	907	1314	1178	1314	244	1558
1971	15055	14012	1043					
ALLEMAGNE								
1968	2500	-	2500	-	832	-	11	11
1969	2500	632	1668	-	863	-	42	42
1970	2732	1652	880	-	221	-	61	61
1971	2732	2073	659					
GHANA								
1968	4560	4560	-	-	-	182	115	298
1969	4378	4378	-	-	-	182	110	293
1970	4195	4195	-	-	-	182	106	288
1971	4013	4013	-					

1/ Dette d'échéance (initiale ou différée) d'un an au minimum

Source: BIRD

Tableau 5.1 - BUDGET DE L'ETAT 1966 - 1972

	Chiffres effectifs							Chiffres effectifs préliminaires			Budget					
	1966		1967		1968		1969		1970		1971		1972			
	Milliards FCFA	Pourcentage	Milliards FCFA	Pourcentage	Milliards FCFA	Pourcentage	Pourcentage du PIB	Milliards FCFA	Pourcentage	Milliards FCFA	Pourcentage	Pourcentage du PIB	Milliards FCFA	Pourcentage	Milliards FCFA	Pourcentage
1. Recettes	8,10	100	7,82	100	8,36	100	10,7	9,74	100	10,49	100	12,2	10,52	100	10,83	100
1.1 Impôts directs	2,11	26	2,09	27	2,10	25	2,7	2,06	21	2,30	22	2,7	2,45	23	2,51	23
1.2 Impôts indirects	4,59	56	4,36	56	5,04	60	6,5	6,30	65	6,84	65	8,0	7,02	67	7,02	67
1.3 Recettes diverses	1,30	16	1,37	18	1,22	15	1,5	1,32	14	1,35	13	1,5	1,04	10		
2. Dépenses	8,20	102	7,59	97	7,99	96	10,2	9,16	94	9,75	93	11,4	10,52	100	10,83	100
2.1 Dépenses ordinaires	5,90	74	5,44	70	5,74	69	7,4	6,29	65	6,83	65	8,0	7,68	73	7,91	73
2.1.1 Personnel	4,00	52	4,00	52	4,22	51	5,4	4,59	48	5,15	49	6,0	5,87	56	6,07	56
2.1.2 Matériel	1,30	17	1,42	18	1,53	18	2,0	1,70	17	1,68	16	2,0	1,81	17	1,84	17
2.2 Dette publique	0,50	7	0,51	7	0,48	6	0,6	0,61	6	0,62	6	0,7	0,72	7	0,76	7
2.3 Transferts	1,40	17	1,06	14	1,00	13	1,4	1,15	12	1,16	11	1,4	1,17	11	1,19	11
2.4 Investissement 1/	0,30	4	0,59	7	0,71	8	0,9	1,10	11	1,14	11	1,3	0,94	9	0,97	9
3. Solde (1-2)	-0,10	-2	0,23	3	0,36	4	0,5	0,58	6	0,74	7	0,8	0	0		0

1/ Sans les dépenses en capital financées par l'étranger qui s'élevaient à 450 millions de FCFA par an.

Source: Ministère des finances et du commerce.

Tableau 5.2 - RECETTES PUBLIQUES 1966 - 1971

	Chiffres effectifs							Chiffres effectifs préliminaires			Budget			
	1966		1967		1968		1969		1970		1971			
	Milliards FCFA	Pourcentage	Milliards FCFA	Pourcentage	Milliards FCFA	Pourcentage	Pourcentage du PIB	Milliards FCFA	Pourcentage	Milliards FCFA	Pourcentage	Milliards FCFA	Pourcentage	
1. <u>Impôts directs</u>	2,11	26	2,09	27	2,10	25	2,7	2,06	21	2,30	22	2,7	2,15	23
1.1 Impôt minimal sur le revenu	1,06	13	1,07	14	0,98	12	1,3	0,94	10	0,94	9	1,1	1,12	11
1.2 Impôt cédulaire sur traitements et salaires	0,53	7	0,83	11	0,80	10	1,0	0,71	8	0,81	8	1,0	0,81	8
1.3 Impôts directs divers	0,52	6	0,19	2	0,32	4	0,4	0,38	4	0,55	3	0,6	0,52	5
2. <u>Impôts indirects</u>	4,69	58	4,36	56	5,04	60	6,5	6,36	65	6,84	65	8,0	7,02	67
2.1 Droits d'importation	3,30	41	3,09	40	3,59	43	4,6	4,15	46	4,52	43	5,3	4,60	44
2.2 Taxes sur la consommation	0,74	9	0,82	10	0,86	10	1,1	1,02	10	1,03	10	1,2	1,15	11
2.3 Divers	0,65	8	0,45	6	0,61	7	0,8	0,89	9	1,29	12	1,5	1,27	12
3. <u>Recettes diverses</u>	1,30	16	1,37	17	1,22	15	1,5	1,32	14	1,35	13	1,5	1,04	10
4. <u>Recettes totales</u>	8,10	100	7,32	100	8,36	100	10,7	9,74	100	10,49	100	12,2	10,52	100

Source: Ministère des finances et du commerce, BCEAO.

Tableau 5.3 - DEPENSES DE L'ETAT CLASSEES PAR FONCTION 1967-1971 1/

	<u>Chiffres effectifs</u>				<u>Chiffres effectifs préliminaires</u>		<u>Budget</u>
	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>Pourcentage du PIB</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>Pourcentage du PIB</u>	<u>1971</u>
1. Services généraux	42	43	4,4	40	39	4,4	40
2. Services sociaux	28	28	2,9	27	29	3,3	29
3. Services économiques	15	17	1,7	19	19	2,2	18
4. Dépenses diverses	4	3	0,3	4	4	0,5	4
5. Investissement	<u>10</u>	<u>9</u>	<u>0,9</u>	<u>10</u>	<u>9</u>	<u>1,0</u>	<u>9</u>
6. Total	100	100	10,2	100	100	11,4	100

1/ en pourcentage

Source: Ministère du Plan, de l'industrie et des mines et estimation de la mission.

Tableau 5.4 - PRINCIPALES DEPENSES DES MUNICIPALITES ET DES COLLECTIVITES RURALES 1967-1970

	<u>1967</u>		<u>1968</u>		<u>1969</u>		<u>1970</u>	
	<u>Milliards FCFA</u>	<u>Pourcen- tage</u>	<u>Milliards FCFA</u>	<u>Pourcen- tage</u>	<u>Milliards FCFA</u>	<u>Pourcen- tage</u>	<u>Milliards FCFA</u>	<u>Pourcen- tage</u>
<u>Dépenses totales</u>	<u>1,44</u>	<u>100</u>	<u>1,55</u>	<u>100</u>	<u>1,62</u>	100	1,61	100
<u>dont:</u>								
1. Travaux publics, transports/télécommunications	0,27	19	0,27	17	0,25	15	0,27	17
2. Administration générale	0,20	14	0,24	15	0,30	18	0,36	22
3. Santé et dépenses sociales	0,15	10	0,15	10	0,13	8	0,14	9
4. Infrastructure	0,10	7	0,09	6	0,03	5	1,35	8
5. Agriculture	0,03	2	0,02	1	0,02	1	0,02	1

Source: Ministère du Plan, de l'industrie et des mines.

Tableau 5.5 - DEPENSES PUBLIQUES TOTALES CLASSEES PAR FONCTION 1967-1970 1/

	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>
1. Services généraux	44	44	42	42
2. Services sociaux	29	28	29	30
3. Services économiques	19	20	21	21
4. Dépenses diverses	<u>8</u>	<u>8</u>	<u>8</u>	<u>7</u>
5. Total	100	100	100	100

---

1/ en pourcentage. Estimations établies d'après le projet de budget

Source: Ministère du Plan, de l'industrie et des mines.

Tableau 6.1 - SITUATION MONETAIRE 1964-1971 1/

	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>Pourcentage du PIB</u>	
									<u>1968</u>	<u>1970</u>
1. Avoirs extérieurs, net	2,54	2,60	3,41	3,79	4,97	5,94	8,75	9,31	6,4	10,2
2. Crédit intérieur	<u>4,02</u>	<u>4,21</u>	<u>3,82</u>	<u>3,33</u>	<u>3,14</u>	<u>3,45</u>	<u>1,79</u>	<u>0,79</u>	<u>4,0</u>	<u>2,1</u>
3. <u>Total ( 1 + 2 ) = (7)</u>	<u>6,56</u>	<u>6,81</u>	<u>7,23</u>	<u>7,12</u>	<u>8,11</u>	<u>9,39</u>	<u>10,54</u>	<u>10,10</u>	<u>10,4</u>	<u>12,3</u>
2.1 Créances sur l'Etat, net	0,01	0,13	0,20	-0,41	-0,92	-2,24	-3,84	-5,30	-1,2	-4,5
2.2 Créances sur secteur privé	4,01	4,08	3,62	3,74	4,06	5,69	5,63	6,09	5,2	6,6
2.2.1 Crédits court terme		3,26	2,76	2,86	3,24	4,51	4,18		4,2	4,9
2.2.2 Crédits long terme		0,82	0,86	0,88	0,82	1,18	1,45		1,0	1,7
4. Monnaie	6,06	6,27	6,53	6,60	7,46	8,50	9,14	8,58	9,5	10,7
5. Quasi-monnaie	0,21	0,14	0,09	0,06	0,14	0,20	0,23	0,35	0,2	0,3
6. Eléments divers, net	<u>0,28</u>	<u>0,40</u>	<u>0,61</u>	<u>0,46</u>	<u>0,53</u>	<u>0,68</u>	<u>1,17</u>	<u>1,15</u>	<u>0,7</u>	<u>1,3</u>
7. <u>Total (4 + 5 + 6) = (3)</u>	<u>6,55</u>	<u>6,81</u>	<u>7,23</u>	<u>7,12</u>	<u>8,13</u>	<u>9,38</u>	<u>10,54</u>	<u>10,03</u>	<u>10,4</u>	<u>12,3</u>

1/ Milliards de FCFA; en fin d'exercice

Source: FMI (International Financial Statistics); Ministère des finances et du commerce.

Tableau 6.2 - STRUCTURE DES TAUX D'INTERET 1/

BANQUE CENTRALE

Crédits à court terme

Escompte:

Effets représentatifs d'exportations (à un mois ou plus) tirés sur des pays extérieurs à la BCEAO	3,00
Effets divers	3,50

Avances sur effets publics:

à court terme	5,00
en compte courant	5,50

Avances sur valeurs acceptées comme garantie	5,00
--	------

Prise en pension d'effets publics et privés à moins de  
6 mois:

à 10 pour cent au maximum, en plus ou en moins de plafond de réescompte	6,00
à plus de 10 pour cent au-dessus du plafond de réescompte	8,00

Escompte ou prise en pension de traites douanières	3,50
--	------

<u>Réescompte à moyen terme</u>	3,50
---------------------------------	------

<u>Avances directes au Trésor</u>	3,50
-----------------------------------	------

BANQUES COMMERCIALES

Crédits à court terme

Aux organismes officiels de commercialisation et aux entreprises bénéficiant du traitement préférentiel	4,50-5,25
Avances garanties par des produits	5,00-6,00
Crédits divers	5,50-6,50

Crédits à moyen terme

Entreprises bénéficiant du traitement préférentiel et entreprises de bâtiment déclarées d'intérêt public	5,25-5,75
Entreprises commerciales et industrielles	5,25-6,00
Crédit foncier divers	7,00-7,50

1/ en pourcentage par an; commissions non comprises.

Source: FMI.

Tableau 7.1 - PRODUCTION AGRICOLE 1964-1971 1/

	<u>'1964</u>	<u>'1965</u>	<u>'1966</u>	<u>'1967</u>	<u>'1968</u>	<u>'1969</u>	<u>'1970</u>	<u>'1971</u> 2)
1. Arachides	5,50	5,59	8,37	10,88	9,75	10,33	9,80	7,80
dont: exportées	3,58	4,28	5,79	7,44	8,80	8,98	8,13	6,09
2. Amandes de karité	15,15	1,50	18,66	0,09	20,82	15,30	19,78	10,03
dont: exportées	10,65	0,69	15,54	-	14,54	12,18	10,88	8,40
3. Sésame	2,26	2,42	1,66	2,64	2,90	3,55	5,29	3,45
dont: exporté	2,12	2,41	1,66	2,28	2,90	3,55	5,29	3,45
4. Coton graine	8,05	8,79	7,46	16,30	17,30	32,02	36,25	29,50
dont: exporté (coton fibre et coton graine)	6,61	5,89	4,27	10,13	11,35	23,47	26,91	
5. Mil et sorgho					920,0	905,0	970,0	800,0
6. Riz				37,0	39,0	42,0	45,0	
7. Maïs				75,0	75,0	80,0	80,0	

1/ En milliers de tonnes commercialisées (No 1-4). La campagne agricole 1963/64 est considérée comme la période de production 1964 etc.

2/ Prévisions provisoires

Source: Ministère des finances et du commerce  
Ministère du Plan, de l'Industrie et des mines, BCEAO.

Tableau 7.2 - PRECIPITATIONS MOYENNES 1967-1970 1/

<u>Région</u>	<u>1967</u>		<u>1968</u>		<u>1969</u>		<u>1970</u>	
	<u>Fin juillet</u>	<u>Fin de l'année</u>						
Sud-ouest (Bobo-Dioulasso)	-19	-8	+48	+20	-22	-9	+18	+29
Centre (ouest) (Boromo)	-29	-15	-5	-2	+5	+10	-9	-2
Nord-est (Dori)	-47	-11	-3	-32	+42	+26	-35	-25
Sud-est (Fada N'Gourma)	-8	-3	+56	+10	-12	+2	-30	-18
Sud (Goua)	-29	-28	+70	+35	+7	+4	-10	-18
Centre (Ouagadougou)	-22	-13	-1	-12	+10	+19	-5	-17
Nord (Ouahigouya)	-14	+8	+19	-3	-21	-16	-29	-28

1/ Ecart annuel de la moyenne sur 30 ans (pourcentage)

Source: Ministère du Plan, de l'industrie et des mines.

Tableau 7.3 - OPERATIONS DE LA CAISSE DE STABILISATION DES PRIX AGRICOLES 1966-71 1/

	1966		1967		1968		1969		1970		1971		Résultat net total 1966-71	
	Subventions versées	Recettes	Subventions versées	Recettes										
1. Arachides	2,36		3,60		65,94		13,39	6,43		20,95		16,80	41,11	
2. Amandes de karité	46,21					65,94		100,19		139,02		50,63		309,57
3. Sésame		0,19		2,96		6,26		9,88		21,15		34,30		74,74
4. Coton fibre	51,25		73,32		22,29		120,48			75,00		28,00	164,34	
Coton graine		6,64		20,00		19,91		39,81		90,00		86,00		262,36
5. Résultat net	99,82	6,83	76,92	22,96	88,23	92,11	133,87	156,31		340,12		215,73	205,45	646,67
		-90,90		-47,96	+3,88		+22,44		+346,12		+215,73		+441,22	

1/ millions de FCFA

Source: Ministère des finances et du commerce

Tableau 8.1 - PRODUCTION INDUSTRIELLE 1964-1970

<u>Categorie de production</u>	<u>Unité</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>
<u>Boissons/denrées alimentaires</u>								
- Eau gazeuse	1000 hectolitres			21	17	17	22	27
- Bière	1000 "			37	40	42	57	62
- Glace	1000 tonnes			3,3	3,1	2,9	4,3	5,0
<u>Huiles et corps gras</u>								
- Huile d'arachide (raffinée)	1000 tonnes	4,9	4,9	11,6	7,6	4,5	7,1	7,0
- Beurre de karité	1000 "	8,4	11,9	4,9	7,5	11,7	9,5	11,3
<u>Lits</u>	1000			5,5	3,7	5,4	8,8	4,5
<u>Tôles ondulées galvanisées</u>	1000 tonnes			0,8	1,3	1,2	2,2	2,0
<u>Industries manufacturières</u>								
- Chambres à air de bicyclettes	1000				951	813	900	900
- Bicyclettes	1000			25,0	23,8	25,5	29,0 <sup>1/</sup>	24,3
- Motos	1000			2,5	3,0	2,6	6,0 <sup>1/</sup>	7,2
- Chariots	1000				0,9	1,2	1,9	2,7
<u>Industrie textile</u>								
- Coton graine	1000 tonnes			17,0	17,0	32,0	36,0	23,5
<u>Industrie chimique</u>								
- Savon	1000 tonnes	1,1	1,0	1,2	1,9	2,3	2,4	2,7
- Allumettes	Million boîtes				16	22	23	25
<u>Energie</u>	Million KWH	18,63	20,48	21,84	21,39	22,75	25,19	27,16
<u>Eau potable</u>	Million m <sup>3</sup>			3,34	3,15	3,34	3,63	4,05

1/ Estimations provisoires

Source: Ministère du Plan, de l'industrie et des mines, BCEAO.

Tableau 9.1 - INDICES DU COUT DE LA VIE 1964-1971

	<u>Pondération</u>	<u>1964</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>Mars</u> <u>1971</u>
1. <u>Africain</u> <u>1/</u>	100		148,4	151,2	145,1	145,2	156,6	161,7	159,6
dont:									
- denrées alimentaires	41,3		119,0	128,2	118,9	111,4	134,9	142,7	136,1
- loyer	17,1		133,3	133,3	133,3	133,3	133,3	133,3	133,3
- habillement	10,9		244,3	235,7	238,4	241,9	245,3	254,2	254,2
2. <u>Européen</u> <u>2/</u>	100	100,0	102,4	109,8	112,7	113,4	119,3	120,9	119,0 <u>3/</u>
dont:									
- denrées alimentaires	43,5	100,0	103,0	110,7	109,1	111,0	119,3	121,4	110,0
- loyer	10,0	100,0	112,3	109,0	124,8	112,03	118,0	120,9	124,8

1/ Travailleur célibataire à Ouagadougou; 1958 = 100

2/ Famille européenne à Ouagadougou: 1964 = 100

3/ Janvier 1971

Source: Ministère du Plan, de l'industrie et des mines, BCEAO, et estimations de la mission.